

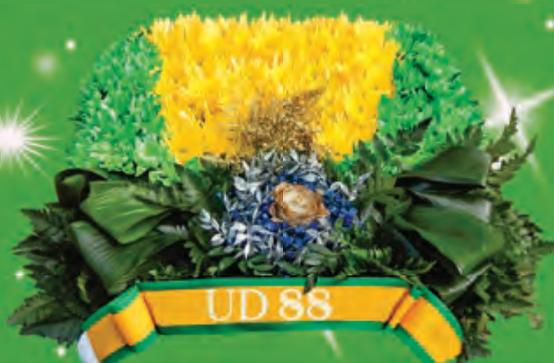
La Médaille Militaire

N° 597 - 4° TRIM. - DÉCEMBRE 2022 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemmm.fr



2022 - 2023

Comme un passage de relais,
la mémoire est entre leurs mains...



Autorisation de publication des images par les auteurs

HONNEUR AUX PORTE-DRAPEAUX

© Guy Jacquemard (Le Dauphiné Libéré)



73 SAVOIE
UD 073 - SAVOIE
061 - CHAMBÉRY

Les cadets de la Gendarmerie

Le 8 mai 2022, le président de la 61^e section de Chambéry, Claude Dumas, a confié le drapeau de la section à la 3^e session des cadets de la Gendarmerie de la Savoie.

Cette remise s'est déroulée lors de la cérémonie du 8 mai 2022, à Chambéry, en présence des autorités civiles et militaires. Les chasseurs alpins du 13 BCA et des gendarmes étaient également présents pour honorer les nouveaux porte-drapeaux. Transmis à la jeune génération, il sera présent lors des commémorations patriotiques du département. Le commandant Philippe Regne, qui préside l'association nous a fait savoir que les cadets étaient très émus de cet honneur.

49 MAINE-ET-LOIRE
UD 049
0131 - ANGERS

Alain LOUVEAU

Né le 17 janvier 1960 à Saint-Calais, Alain Jouveau est marié et père de 3 enfants.

Après avoir été enfant de troupe au Collège militaire du Mans, il intègre l'ENSOA (88^e promotion, adj. Lepoitevin) le 1^{er} septembre 1978. Il rejoint ensuite le centre d'instruction du service de l'intendance à Angoulême puis Auch. Sorti sergent en mai 1979, il est affecté au 6^e RG à Angers où il sert comme comptable à la 14^e Cie puis à la 1^{re} Cie avant de renforcer successivement les équipes du magasin du corps (SMCAT) puis celle de l'ordinaire.

En 1988, il est muté à l'UIISC1 de Nogent-le-Rotrou pour servir encore et successivement à l'ordinaire et au SMCAT. Il participe à 9 campagnes feux de forêts, aux opérations d'assistance et de secours lors des inondations à Nîmes, à celles du Cyclone Hugo en Guadeloupe et du tremblement de terre de Kobe (Japon). Il est nommé au grade d'adjudant en 1992.

En 1997, il rejoint de nouveau le 6^e RG pour servir cette fois-ci au cercle-mixte comme adjoint puis gérant. Il effectue une MCD en Nouvelle-Calédonie puis deux OPEX, en Centrafrique et au Kosovo. Adjudant-chef le 1^{er} avril 1999, il accède au grade de major le 1^{er} janvier 2000 après sa réussite au concours.

C'est en 2013, qu'il fait valoir ses droits à la retraite. Il est porte-drapeau de la 131^e section depuis 2020.

Médaille militaire en 2006,
Croix du combattant,
Médaille d'outre-mer agrafe Centrafrique,
Défense nationale échelon Or avec étoile de bronze,
Défense nationale échelon Or agrafe Génie et mission d'assistance extérieur,
Titre de reconnaissance de la Nation,
Commemorative française agrafe ex-Yougoslavie,
Médaille de bronze de jeunesse et sport,
Commemorative OTAN agrafe Kosovo,
Ordre national du Mérite centrafricain,
Commemorative MISAB (Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui).



63 PUY-DE-DÔME
0878 - BILLOM

Guy PACQUELET

Il est né le 5 octobre 1936 à Lyon. Il devance l'appel et s'engage dans l'armée de l'Air en 1954. Il effectue 18 mois de service en qualité de mécanicien avion moteur. Il rejoint l'École de Marrakech au Maroc, où il séjourne pendant 5 ans en qualité de moniteur de pilotage. La suite de sa carrière se déroule dans le transport aérien militaire (C47, Nord 2501 et autres...) jusqu'en 1971 (8500 heures de vol).

Il est porte-drapeau depuis 20 ans au sein de la section 610 de l'ANORAA. Toujours alerte et enjoué, notre ami Guy participe activement avec son épouse à nos réunions festives et à nos assemblées et nous l'en remercions.

Médaillé Militaire en 1967,
Chevalier de l'ordre national du Mérite en 1999,
Titre de reconnaissance de la Nation en 2003,
Médaillé services militaires volontaires bronze en 1982,
Médaille de l'Aéronautique,
Grande médaille d'Or des « Vieilles Tigres » en 2018.



Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction



17 CHARENTE-MARITIME
UD 017
0803 - SURGÈRES

Patrick SEGURA et Bruno VERRAT

Nous comptons deux porte-drapeaux au sein de la section. Ils se remplacent en cas d'absence de l'un ou de l'autre au niveau

de l'Union des associations patriotiques, des Anciens combattants et des Victimes de guerre du canton de Surgères. Patrick Segura est né le 30 décembre 1963 à Châtillon-en-Bazois (58). Engagé à l'âge de 18 ans, il a servi pendant 10 ans au 21^e RIMA, au 1^{er} régiment de spahis et au 137^e régiment d'infanterie. Il a participé à plusieurs opérations extérieures (Tchad par deux fois, guerre du Golfe, Guyane, Cameroun). À ce titre il a obtenu plusieurs décorations : **Croix du combattant opex** • **Médaille d'Outre-mer avec agrafe vermeil Tchad et Moyen-Orient** • **Médaille de la Défense nationale bronze avec agrafe troupe de marine, arme blindée cavalerie et mission d'assistance extérieure** • **Médaille du Titre de reconnaissance de la Nation avec agrafe assistance extérieure** • **Médaille commémorative Arabie Saoudite** • **Médaille de libération du Koweït**.

Il est membre associé depuis 2017. Il est titulaire de l'insigne et du diplôme de porte-drapeau depuis 2020.

Bruno Verrat est né le 24 avril 1968 à Rochefort-sur-Mer (17), il a servi pendant 10 ans de 1988 à 1997 au 21^e RIMA. Il a participé à plusieurs opérations extérieures (Guyane, Gabon, Nouvelle-Calédonie, Ex-Yougoslavie). À ce titre il a obtenu plusieurs décorations : **Croix du combattant** • **Médaille de la Défense nationale argent** • **Médaille commémorative française (ex-Yougoslavie)** • **Médaille de l'UNPROFOR (ONU)** • **Médaille du Titre de reconnaissance de la Nation**.

Il est membre associé depuis 2017. Il est titulaire de l'insigne et du diplôme de porte-drapeau depuis 2020.



José Miguel REAL
Président général



C her(e)s sociétaires, cher(e) abonné(e)s,

En cette nouvelle année, je vous présente ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de pleine réussite, de santé et de prospérité. Que cette année 2023 soit une année remplie de joie, une année pleine d'espoir.

Au cours de l'année 2022, les unions départementales et sections ont conduit de nombreuses actions mémorielles dans le cadre des commémorations du 170^e anniversaire de la Médaille militaire. Toutes ces activités participent au rayonnement de notre association et à la mise en lumière de ceux qui portent ses valeurs.

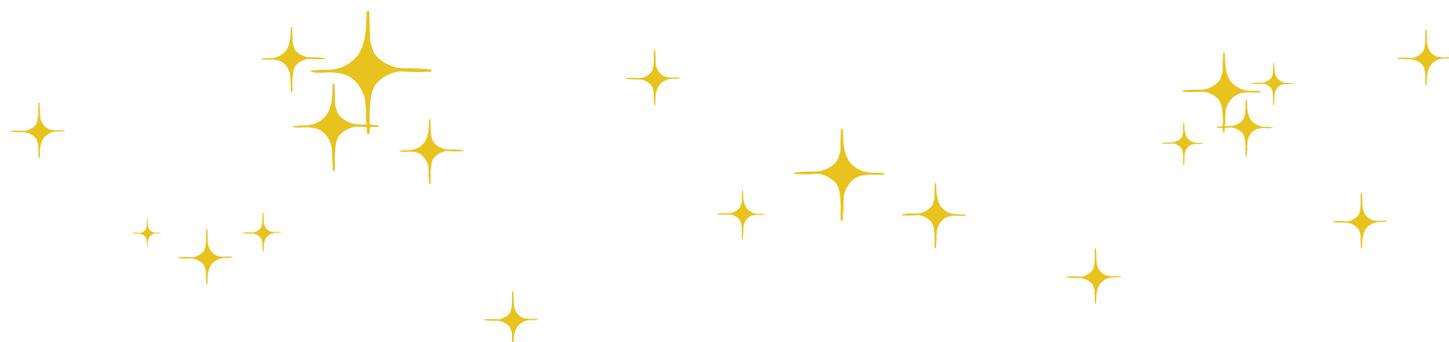
Au niveau national, nous avons commémoré notre cérémonie Vauban le 16 novembre dernier en déposant une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et en ravivant la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe en présence du ministre des Armées, Monsieur Sébastien Lecornu. Le lendemain, c'est au monument des Morts en opérations extérieures qu'une gerbe a également été déposée en présence de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Nous avons ainsi rendu hommage aux femmes et hommes de la 4^e génération du feu.

L'ensemble de ces actions locales et nationales participent à notre meilleure visibilité et à la reconnaissance de nos actions sur le terrain par le plus grand nombre. Je tiens donc ici à saluer et à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré tout au long de l'année pour que notre 170^e anniversaire soit dignement fêté.

En cette fin d'année, nous déplorons encore une nouvelle vague de l'épidémie de la Covid, qui comme la grippe revient inexorablement tous les hivers avec la circulation de nouveaux variants. Prenons toutes les précautions qui s'imposent, suivons les directives gouvernementales et protégeons les plus fragiles d'entre nous.

Enfin, en ce début 2023, nous démarrons une nouvelle année électorale pour la SNEMM. Les échéances de renouvellement du Conseil d'administration national sont importantes car elles permettent régulièrement d'incorporer de nouvelles forces vives afin de poursuivre efficacement nos actions. Les candidatures à la fonction d'administrateur national et membre de la commission de contrôle sont encore ouvertes jusqu'au 31 janvier.

Avis aux bonnes volontés !



Pour ne pas oublier le sacrifice de nos anciens

Porte-drapeaux, dépôts de gerbes, chants, poèmes, lectures, hommages...
à nous les plus jeunes de poursuivre le travail de mémoire entrepris par nos aînés.

2022 - 2023



UD88 - Les enfants de l'école de Saulx chantent la Marseillaise.



UD88 - Les enfants de l'école de Saulx.



UD10 - Cédric Guérin porte-drapeau de la 555^e section.



UD88 - Les enfants de l'école de Saulx.



UD10 - Cédric Guérin porte-drapeau de la 555^e section.



UD88 - Les arrière-petits-fils de Louis Courroy.



CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS

Avant toute chose, permettez-moi de vous présenter, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe de rédaction, une très bonne année, pour vous et tous vos proches. Nous traversons des temps difficiles, mais gardons pour cette année 2023 l'espoir de jours meilleurs.

Le numéro que vous avez le plaisir de découvrir aujourd'hui est le quatrième qui vous est proposé par l'équipe de rédaction de Gérard Maupetit. Il vient clôturer une année d'exercice, il est temps maintenant de dresser un premier bilan de notre collaboration à votre service.

C'est un fait, notre société nationale d'entraide, comme d'autres associations, rencontre des difficultés à attirer dans ses rangs les jeunes générations. Pourtant des initiatives sont prises, des mains sont tendues vers ceux qui devront à leur tour faire vivre la mémoire. À l'instar de l'Union départementale de Haute-Marne qui a invité des jeunes sapeurs-pompiers volontaires et les élèves d'un collège aux cérémonies du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe (n° 595 et 596), nous avons choisi d'illustrer la couverture de ce numéro par ce thème symbolique du passage de relais.

Cette édition apparaît également au terme des commémorations du 170^e anniversaire de la création de la Médaille militaire par le prince Louis Napoléon Bonaparte. Bon nombre de cérémonies et activités ont été organisées par vos structures et suivies par les membres de notre société, signe de l'attachement qui est le nôtre à l'une des plus hautes distinctions que notre Nation puisse accorder à ceux qui la défendent ou qui l'ont défendue, à ceux qui la servent, ou qui l'ont servie, avec honneur et fidélité, en respectant cette devise : « *valeurs et discipline* ». Vous retrouverez dans les pages qui suivent, grâce à nos amis de la 131^e section, l'ordre du jour du général Jean-Philippe Crach, commandant l'École du génie, commandant la base de Défense Angers-Le Mans-Saumure et DMD de Maine-et-Loire, ordre du jour du 2 mai 2022 qui vous honore, vous qui portez avec fierté cette belle médaille.

Et rappelez-vous, **continuez à nous envoyer vos articles à l'adresse : « revue@sneem.fr »** en prenant bien soin de tenir compte des recommandations de la rédaction.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Claude Naets

Toute l'équipe de la rédaction vous souhaite une **bonne et heureuse année 2023...**



À Angers, le 02 mai 2022

ORDRE DU JOUR N°10

Officiers, sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux, soldats des armées, des services et de la gendarmerie nationale, personnel civil de la défense, officiers et sous-officiers de l'école du Génie.

Il y a 170 ans, le 22 mars 1852, le prince Louis Napoléon Bonaparte, prince-président fraîchement plébiscité par le pays et futur Napoléon III, créait la Médaille Militaire.

50 ans après la création par son oncle Napoléon Ier, de la Légion d'honneur, il veut ainsi récompenser par une nouvelle médaille, les soldats et les sous-officiers. Il vient en fait de créer la plus haute distinction de toutes les décorations françaises. Seule la Légion d'honneur la précède sur la poitrine des soldats. Elle ne peut être attribuée qu'aux hommes du rang et aux sous-officiers. Seule exception à cette règle, à titre de récompense suprême, les maréchaux de France et les officiers généraux grand-croix de la Légion d'honneur ayant commandé en chef devant l'ennemi peuvent y prétendre. Lors de la première remise de médailles militaires au Carrousel du Louvre en 1852 devant 6000 militaires, Louis Napoléon Bonaparte déclare : « soldats, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leur foyer sans récompense, quoi que par la durée des services, par des blessures, par des actions dignes de louanges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la patrie. C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette médaille. C'est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave. »

La médaille militaire est unique. Elle ne comporte ni grade, ni hiérarchie, ni degré. Le plus humble soldat ou le sous-officiers le plus ancien, le chef le plus prestigieux et le héros le plus jeune la porte dans une parfaite égalité. Le général Caillès disait : « la médaille militaire est sans conteste possible la plus belle décoration française ; ce qui est le plus beau et le plus admirable c'est qu'elle est la décoration du soldat et du sous-officiers, qu'aucun officier ne peut recevoir quels que soient ses mérites et qu'elle est en même temps la récompense suprême du général. Elle lie ainsi le plus élevé au plus humble que le que le premier reconnaît comme souvent comme le plus méritant. »

Nous rencontrons la médaille militaire sur les tenues de notre histoire : les trois légionnaires survivants des combats de Caméron, les cohortes de poilus de 14-18, ceux qui ont combattu pour la liberté de notre pays durant la seconde guerre mondiale, les combattants d'Indochine, ceux d'Algérie, et tous ceux qui ont consacré leur vie entière à servir nos trois couleurs avec l'héroïsme du quotidien.

Comme un symbole de continuité et de fraternité, de part et d'autres du front des troupes, un carré de médaillés militaires en activité et un carré de médaillés militaires ayant quitté le service rehaussent de leur prestige cette cérémonie. Dans quelques minutes je vais, au nom du président de la République, conférer à deux sous-officiers leur médaille militaire, ce qui les fera à leur tour entrer dans la magnifique compagnie.

Je vous invite par ailleurs à visiter l'exposition temporaire du musée consacrée aux 170 ans de la création de la médaille militaire et qui sera ensuite est en place dans le hall du mess. Qu'elle vous inspire, qu'elle suscite en chacun d'entre vous le désir de se surpasser, et de servir afin d'espérer être un jour digne de porter la plus belle des décorations française, guidés par sa devise : « Valeurs et discipline ».

Le général Jean-Philippe CRACH
commandant l'École du génie,
commandant la base de défense d'Angers-Le Mans-Saumur,
et délégué militaire départemental de Maine-et-Loire



Sommaire

N° 597 – 119^e année – 4^e trimestre 2022 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



PASSEURS DE MÉMOIRE

P 18

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage: 15 000 exemplaires • Directeur de la publication: José Miguel Real • **Rédacteur en chef : Gérard Maupetit** • **Rédacteur adjoint : Claude Naets** • Rédacteurs du comité: Isabelle Combroux, Pascal Lenne • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 06 07 89 11 67 • www.snemm.fr • Abonnement annuel: 6,00 € • N° Commission paritaire 1123 A 07121 • Réalisation: Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : décembre 2022.

**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)**

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 3** — Le mot du président
- 5** — Le mot de la rédaction
- 8** — Fismes Memorial 18
- 11** — Bien rédiger un article
- 12** — L'Union des Blessés de la Face et de la Tête
- 13** — Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie
- 14** — Port des médailles associatives
- 15** — Hommage à Léo Ritter
- 16** — La cérémonie de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
- 18** — **Passeurs de mémoire :**
- 20** — **Marcel Méjean**, un Médaillé militaire au service de la France
- 23** — **Gabriel Moinard**, un Médaillé militaire au procès de Nuremberg
- 28** — On n'a pas tous les jours 100 ans !
- 30** — Médaillés à l'honneur
- 34** — Vie des UD et des sections
- 42** — Nos joies – Nos peines
- 43** — Décès
- 46** — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48** — Vœux



Fismes Memorial 18

Au cœur de la Grande Guerre. Une œuvre pour un centenaire. Hommage aux volontaires américains pour leurs actions et leur courage à Fismes.



LE PONT MONUMENT

Le pont qui relie la ville de Fismes située sur la rive gauche de la Vesle au quartier de Fismette blotti sur la rive droite, constitue un exemple sans doute unique en France de pont-monument construit après la Première Guerre mondiale. Il célèbre aujourd'hui la mémoire des troupes américaines venues libérer la ville par deux fois en septembre 1918 et en août 1945.

En septembre 1914, le génie français avait fait sauter le pont d'avant-guerre construit sur deux arches, pour ralentir l'offensive allemande.

Restauré sur ordre des Allemands qui occupèrent un temps la ville, il a été repris par les troupes françaises, reconstruit en 1916 et entièrement détruit lors de l'offensive allemande de mai 1918. La reconstruction de ce monument unique a été prise en charge par l'État de Pennsylvanie et la ville de Meadville qui souhaitent ainsi honorer la mémoire de leurs soldats morts en terre française. En effet, le régiment d'infanterie qui a libéré Fismes en août 1918 était parti de cette ville et de cette région.

Pourquoi la création d'un mémorial à Fismes ?

Depuis plus de 100 ans, une amitié franco-américaine s'est forgée entre Fismes, les autorités de la ville de Meadville et l'État de Pennsylvanie. Plusieurs fois des délégations officielles ont été accueillies. Ces délégations, composées d'élus, de personnalités américaines, de dirigeants des archives nationales de Washington D.C., ont été associées pour créer ce mémorial. Nous sommes en relation, désormais permanente, avec le comté de Crawford et l'Allegheny College, l'université située à Meadville, au sein de laquelle nous disposons de contacts étroits et amicaux. Nous avons d'ailleurs reçu durant plusieurs années des étudiants du campus de l'Allegheny à Fismes.

Ce lieu de mémoire a pour principale intention de transmettre les liens qui unissent les Fismois et les Américains dans leur passé commun pendant la Grande Guerre.

La caractéristique de ce projet est de valoriser les actions des volontaires américains engagés sur le secteur de Fismes et ainsi de leur rendre hommage. Ce lieu de mémoire est non seulement un objet international de connaissance mais il est également, devenu une source d'émotion.





Ce lien très fort entre Fismes et l'État de Pennsylvanie.

LE CONTEXTE HISTORIQUE DU FISMES MEMORIAL 18, AU CŒUR DE LA GRANDE GUERRE

« *Lafayette nous voilà* ».

Edwin M. Stanton, officier de l'armée des États-Unis, a prononcé cette expression dans un discours qu'il a fait à Paris pendant la Première Guerre mondiale.

Les États-Unis, qui avaient d'abord résolu de rester neutres en 1914, sont entrés en guerre le 6 avril 1917 aux côtés de l'Entente – France, Royaume-Uni, Russie – et de ses alliés – Belgique, Serbie, Japon, puis Italie, Roumanie, Portugal, Grèce et Chine.

La « guerre sous-marine à outrance » décidée par les Allemands qui torpillent les navires commerciaux neutres et leurs intrigues au Mexique ont précipité les Américains dans l'autre camp.

Au printemps 1918, les Allemands dégagés du front de l'Est car les Russes se sont retirés du combat à la suite de la révolution d'Octobre, peuvent reprendre leurs attaques à l'Ouest.

L'intervention des États-Unis dans la guerre.



À partir de mars 1918 principalement, les États-Unis envoient en Europe une armée qui, au moment de l'armistice, dépassera deux millions d'hommes.

Cet engagement américain va radicalement changer le cours du premier conflit mondial.

FISMES EN 1918

La commune de Fismes se trouve en zone rouge, le passage de la Vesle est un point névralgique qui permet de ralentir les troupes alliées afin d'assurer les replis allemands. D'août à septembre 1918, c'est là que s'illustre l'engagement des régiments prestigieux et emblématiques de l'armée américaine sur le sol français.

Dans ce secteur géographiquement très limité et en 32 jours de bataille, la 28^e Division US a perdu 5 300 hommes en août 1918 au cours des différents combats pour traverser la Vesle. Les combats à Chéry-Chartreuve,





La Sidération des Étoiles, de Christian Lapie.

Dravegny sur les rives nord et sud de la Vesle, à Bazoches-sur-Vesles, à Ville-Savoie, sur la RN31 et sur la voie ferrée adjacente, ont tué 3 500 hommes de la 4^e Division US entre le 03 et le 12 août 1918.

La 77^e Division, qui a relevé la 4^e a perdu près de 4 800 hommes dans son secteur. Ainsi, en un mois de combats sur un périmètre de quelques kilomètres carrés, 13 600 soldats sont tués.

Cette bataille est unique dans l'histoire de la Première Guerre mondiale par la durée des combats de rue, la violence des corps à corps, les assauts des Stosstruppen et les attaques au lance-flammes pour reprendre les ruines de la cité détruite à 90 % (plus que la ville martyre voisine, Reims).

LA RÉALISATION DU LIEU DE MÉMOIRE À FISMES

Le mémorial, situé Square de la Vesle, a pu être réalisé grâce à la volonté de la Commune de Fismes mais aussi avec le soutien de partenaires et des mécènes.

La ville de Fismes souhaitait proposer une œuvre artistique monumentale pour ce lieu de mémoire. Il s'agissait d'initier une démarche artistique originale pour un artiste sur la Première Guerre mondiale.

Christian Lapie, sculpteur champenois, également connu par le caractère international de ses œuvres, est engagé pour réaliser l'œuvre du Mémorial : « *La Sidération des Étoiles* ».

D'autres réalisations de Christian Lapie, sont déjà installées en Champagne et dans l'Aisne. Ce mémorial est donc une autre étape d'un cheminement touristique et culturel cohérent autour de ses œuvres (Reims – Fismes – Chemin des Dames).

Le Fismes Memorial a été inauguré le 15 septembre 2018 en présence des hautes autorités américaines et françaises, et des délégations allemandes et italiennes des villes jumelées avec Fismes.

La visite est libre et permet de découvrir l'aménagement du mémorial, situé en bordure de la Vesle.

Le projet a bénéficié du soutien financier de la réserve parlementaire de l'Assemblée nationale. Il est reconnu par la Région Grand Est et les départements de la Marne et de l'Aisne qui nous ont accompagnés, y voyant un véritable facteur de développement touristique et culturel.

Il est également reconnu par les autorités américaines via l'ambassade des États-Unis à Paris et la ville de Meadville en Pennsylvanie.

Enfin, de nombreux mécènes ont participé à la mise en place du Fismes Memorial. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. ★

Proposé par Franck Tourtebatte, responsable de la culture et des animations ville de Fismes en liaison avec Roger Debar, président de la 1687^e section.



SUR LES PAS DES ÉCRIVAINS EN GUERRE

Neuf panneaux installés sur le circuit, dans le quartier de Fismes où les combats ont eu lieu, sont à découvrir. Des soldats américains sont devenus de célèbres écrivains en racontant la bataille de Fismes :

William Hervey Allen
Joseph Landry

James B. Wharton
Robert Collins Hofflan



Bien rédiger un article...

Modèle d'article pouvant être proposé dans la rubrique « UD et Section ». Aide à la rédaction et à la mise en page par Claude Naets, comité de rédaction, rédacteur adjoint.

a publication périodique de la revue, l'un des principaux outils de liaison entre les membres de la SNEMM et de tous les lecteurs n'est rendue possible que par la participation de bon nombre d'entre nous au travers des articles que nous proposons. Vous avez confirmé votre attachement à son format actuel, aussi, dans le but de préserver son attractivité, il est important de rappeler les règles qui doivent permettre aux structures qui le souhaitent de partager leurs joies, leurs peines, leur vie, celle vécue par l'un des leurs, de faire connaître ou découvrir des lieux de mémoire et bien d'autres choses...



Publier tous les articles qui sont proposés n'est malheureusement pas possible, le nombre de pages ne pouvant être augmenté sans conséquences. Conserver les rubriques les plus populaires comme la vie des UD et des sections, la mise à l'honneur de nos membres et de nos porte-drapeaux reste une priorité, à condition d'en restructurer les pages. Des textes courts, dans lesquels n'apparaît que l'essentiel serait la solution, nous pourrions nous appliquer à suivre ces quelques conseils :

RÈGLE N° 1 :

Rédiger son article au format « Word » en adoptant la police de caractère « Calibri de taille 10 » ;

RÈGLE N° 2 :

Le nombre de lignes d'un article doit être compris entre 5 et 7 ;

RÈGLE N° 3 :

La ou les photographies doivent être présentées séparées du texte, au format JPG ou PNG et d'une dimension égale ou supérieure à 10 cm ou 4 pouces ;

RÈGLE N° 4 :

Le nom et la fonction du rédacteur doivent impérativement figurer au bas de l'article. Il est parfois nécessaire de le contacter.

Pour vous y aider, vous pouvez vous inspirer du modèle, non exhaustif que nous vous proposons. Il tient

MODÈLE D'ARTICLE POUVANT ÊTRE PROPOSÉ DANS LA RUBRIQUE « UD ET SECTION »

55 MEUSE
UD055
xxxx-Marbotte

Assemblée générale de la NNNNe section.

Le dd mmm 2022, à la maison des associations de XXXXXXXXXXXX, la section a tenu son assemblée générale ordinaire sous la présidence de Jean-Marie YYYYYY. Les différents rapports ont été approuvés par l'assemblée. Les activités passées et les projets futurs ont été évoqués et acceptés par tous. *(Si des réserves sont émises, cela doit rester au niveau de la structure. Ne pas le faire apparaître dans votre article)*

Mention pouvant être ajoutée, mais devant rester succincte : Cette réunion a été l'occasion d'honorer X de nos adhérents par la remise de X diplômes et de X médailles de la SNEMM. *(Le détail de ces remises augmenterait le nombre de lignes de l'article. Le plus méritant des membres honorés peut faire l'objet d'un autre article à proposer dans la rubrique « Membres à l'honneur », sous réserve que son parcours le justifie).*

Un verre de l'amitié (ou un repas convivial) a clôturé cette journée.

Jean-Marie YYYYYY,
président de la NNNN^e section.

Ce modèle n'est pas exhaustif. Son but est de vous donner l'occasion de faire connaître votre structure, tout en permettant à celles dont on ne parle jamais de participer à la vie de notre revue. Le sujet proposé traite d'une assemblée générale et tient sur moins de 10 lignes. D'autres sujets, comme une activité particulière (journée de cohésion, remise de diplôme, de médaille, cérémonie...), peuvent être proposés, mais il est important de ne pas dépasser 15 lignes. Vous l'aurez compris, si nous voulons préserver notre moyen de communication et de liaison, respectons cette règle. Augmenter le nombre d'articles sur une même page ne peut être possible qu'à cette condition.

compte des impératifs de mise en page de notre éditeur tout en exposant l'essentiel de ce qu'il est nécessaire de faire connaître.

L'équipe de rédaction a pour mission de vous assister, mais aussi de veiller au respect des règles établies, pour la satisfaction de tous. Le cas échéant, si ces quelques conseils venaient à être oubliés et en fonction des circonstances, elle pourrait être amenée à vous proposer un remaniement de votre projet, en essayant, par exemple, de raccourcir votre texte. D'autre-part, les AG devant se dérouler au cours du premier trimestre, les articles correspondants seront désormais publiés uniquement dans les 2 premiers numéros (avril et juin). Les deux numéros suivants seront, quant à

eux, consacrés aux autres activités. Les structures qui n'ont pas encore eu leur place dans la revue seront susceptibles d'être privilégiées, certaines propositions de nos habitués pourraient donc être ajournées, voire redirigées vers le site Internet de la SNEMM, autre outil de liaison.

Alors à vos claviers ou à vos plumes, nous comptons sur vous.

Adressez-nous vos articles
par courrier postal
à l'adresse suivante :

SNEMM – 36 rue de la
Bienfaisance – 75008 Paris

ou par voie électronique à :
revue@snemm.fr

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Les Gueules Cassées – *Sourire quand même.*

En 1921, trois hommes : Albert Jugon, Bienaimé Jourdain et le Colonel Picot fondent une association pour venir en aide à leurs camarades atrocement défigurés au cours de la Première Guerre mondiale. Ils choisissent de s'appeler *Les Gueules Cassées*, terme rude et provocant pour le grand public mais affectueux pour eux-mêmes. Ils se dotent d'une devise porteuse de promesse et d'espérance "***Sourire quand même***".

 **Gueules Cassées**
Sourire Quand Même
Union des Blessés de la Face et de la Tête



Le domaine des Gueules Cassées

Un lieu unique

Notre domaine dispose de tous les équipements à même de faciliter le déroulement de votre séjour et de vos événements :

- Une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- Un bar avec terrasse
- Une chapelle
- Un complexe aqualudique
- Un court de tennis, des terrains de pétanque et un mini-golf
- 35 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel pour 6 à 200 personnes
- Des parkings sécurisés

Un domaine, une histoire...

Le domaine des Gueules Cassées a été acquis en 1934 pour accueillir les blessés à la face et les ressortissants du monde combattant de la Grande Guerre aux OPEX.

Aujourd'hui, le domaine propose des séjours de repos, de vacances et organise également tout événement institutionnel ou festif.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.



Vous êtes une association ou une entreprise ?
Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires et réunions.



Contact
Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr
151 avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var



Vous êtes un particulier ?
Choisissez notre domaine pour vos séjours ou l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie

163 anciens combattants de la guerre d'Algérie sont distingués dans une promotion spéciale du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie : décret du 13/10/2022 publié au JO du 14/10/2022.



Dans la cour d'honneur des Invalides, le président de la République a rendu hommage mardi 18 octobre 2022, aux anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Il y a 60 ans, la guerre d'Algérie s'achevait. Mais, ni dans les faits ni dans les cœurs, ce ne fut la fin de cette histoire dont nous sommes tous encore les héritiers. Deux nations en sortaient ébranlées, bouleversées, endeuillées.

Nos combattants, engagés, appelés ou supplétifs, ont vécu ce conflit en première ligne, dans leur chair et leur conscience. Le président de la République leur rend hommage à l'Hôtel national des Invalides, en ce jour anniversaire de la loi de 1999 qui reconnaissait enfin les « opérations » et « événements » qui se déroulèrent en Algérie de 1954 à 1962 pour ce qu'ils étaient en réalité : une guerre.

Au total, quelque 1,42 million de Français ont participé à cette guerre, de 1954 à 1962, dont un million d'appelés et 300 000 supplétifs, selon les chiffres communiqués par la présidence de la République. 23 196 soldats y ont été tués, dont plus de 15 000 dans les combats et les attentats, tandis que quelque 60 000 ont été blessés.

La promotion comprend 93 décorés de la Légion d'honneur (1 grand-croix, 3 grands officiers, 2 commandeurs, 7 officiers, 80 chevaliers), 34 Médailleurs militaires et 36 chevaliers de l'ordre national du Mérite.



Légion d'honneur

OFFICIER			
STEPHAN	Francis	94 ^e	(22)

CHEVALIER

GUILLAUME	Emile	1765 ^e	(25)
GUILLOU	Ernest	1807 ^e	(33)
LARRAMENDY	Jules	1566 ^e	(64)
LECLERC	J Pierre	591 ^e	(76)
LUDWIG	Robert	272 ^e	(67)
POCHERON	L Paul	347 ^e	(34)
ROUX	J Claude	1619 ^e	(05)
DEBROWSKI	André	1643 ^e	(31)
GUILBAUD	Yves	796 ^e	(85)
GRANDIN	Gilbert	913 ^e	(61)
YON	Louis	277 ^e	(27)
DAMAREY	J Marie	191 ^e	(59)
VAN DEN MEERSCHE	J Pierre	1108 ^e	(13)

Médaille Militaire

CERC	Milan	492 ^e	(02)
DUMONT	Serge	868 ^e	(93)
LAROUQUIE	Roger	879 ^e	(24)
TEYSSIER	J Claude	1642 ^e	(78)

Ordre national du Mérite

CHEVALIER

ASSIE	J Marie	177 ^e	(34)
BAILLETTE	Daniel	53 ^e	(66)
BALLANGER	Francis	242 ^e	(33)
BARBIER	Paul	6 ^e	(30)
BLANC	Jean	393 ^e	(02)
GODEFROY	Emile	428 ^e	(50)
LURASCHI	Roland	24 ^e	(17)
BEZU	Henri	179 ^e	(08)
CARDONA	Georges	1209 ^e	(82)
BASSET	Francis	174 ^e	(80)

Port des médailles associatives

Les médailles de la République française sont les seules à pouvoir être arborées en public. Vous ne pouvez donc porter une médaille associative, fédérale, corporative ou autres que dans un cadre strictement privé.



De nombreuses demandes ont été faites à la grande chancellerie pour connaître les règles du port des médailles associatives à droite sur veste civile.

Voici la réponse envoyée à tous émanant du chef de cabinet de la Grande Chancellerie et la confirmation par la Grande Chancellerie elle-même.

De plus la Grande Chancellerie pour appuyer la réponse de son chef de cabinet répond : « La réponse ci-dessus, du chef de cabinet du Grand Chancelier, est très claire. Les médailles de la République française sont les seules à pouvoir être arborées en public. Vous ne pouvez donc porter une médaille associative, fédérale, corporative ou autres que dans un cadre strictement privé. »

« J'ai l'honneur, en réponse à votre lettre ... de vous préciser qu'aux yeux de la grande chancellerie, est seul licite le port public d'insignes de distinctions honorifiques exclusivement créées et conférées soit par la République française, soit par un État étranger qu'elle reconnaît comme souverain.

Il suit nécessairement de là que ne doivent, en aucun cas, être arborés publiquement, au côté ou à l'instar des insignes précités, ceux de récompenses à caractère honorifique remises à l'initiative exclusive d'associations, fédérations ou sociétés, fussent-elles françaises, européennes voire se disant internationales.

Le port public de semblables « distinctions » exposerait, en effet, ceux qui s'en rendraient coupables aux pénalités édictées aux articles R. 214 à R. 216 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ...

J'ajoute que les titulaires de la Légion d'honneur et/ou de la Médaille militaire et/ou de l'ordre national du Mérite qui contreviendraient aux dispositions réglementaires précitées risqueraient, au surplus, de faire l'objet d'une action disciplinaire de la part de la Grande Chancellerie pour manquement à l'Honneur. »



L'insigne de porte-drapeau peut se présenter sous la forme d'un pin's sur la poitrine ou en sautoir sur le revers de la veste.



Depuis 2015, le code de la Légion d'honneur renvoie aux articles R. 214 à R. 216 pour indiquer les sanctions associées en cas de non-respect de ces règles.

Article R214

Est interdite la création ou la collation par des personnes physiques ou morales privées ou par des personnes morales publiques autres que l'État de décorations ou insignes de distinctions honorifiques présentant une ressemblance soit avec des décorations ou insignes conférés par l'État français, soit avec des décorations ou insignes conférés par une puissance étrangère souveraine.

Est également interdite la création ou l'attribution de grades ou de dignités dont la dénomination présente une ressemblance avec les grades et dignités conférés par l'État français ou par une puissance étrangère souveraine. Les infractions aux dispositions qui précèdent sont punies des peines prévues pour les contraventions de 5^e classe.

Article R215

Sera puni d'une amende prévue pour les contraventions de 4^e classe (à savoir 750 €) quiconque aura porté en public des insignes, rubans ou rosettes présentant une ressemblance avec ceux des décorations conférées par l'État français ou qui

aura fait usage de grades ou dignités dont la dénomination présente une ressemblance avec les grades et dignités conférés par l'État.

Article R216

Sera puni d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (à savoir 150 €) tout Français qui aura porté, sans avoir obtenu l'autorisation prévue par l'article R. 204, une décoration conférée par une puissance souveraine étrangère. Sera punie d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (à savoir 450 €) toute personne qui aura porté une décoration étrangère qui n'aurait pas été conférée par une puissance souveraine.

Hommage à Léo Ritter

20 ans d'action au service du devoir mémoire...



Léo Ritter est membre de la SNEMM depuis 1985. Il fait partie de la 1749^e section de Toulouse. Depuis plus de 20 ans, Il s'investit totalement dans le devoir de mémoire.

Depuis une vingtaine d'années déjà, à l'initiative de Léo Ritter, ancien major de l'armée de l'Air, membre de l'amicale des anciens combattants et avec le concours de monsieur Arnaud, instituteur du village aujourd'hui retraité, les membres de l'association baziégeoise ont entrepris la rédaction de trois « livres d'or » répertoriant l'ensemble des hommes de la commune ayant participé aux deux guerres mondiales et aux conflits en Afrique du Nord. Un quatrième ouvrage regroupe différents témoignages plus détaillés d'hommes et de femmes touchés directement ou indirectement par ces différentes guerres. On peut consulter sur place ces livres d'or à la médiathèque de Baziège.

Ces ouvrages ont pour dessein de devenir un outil de mémoire pour les jeunes générations du village pour qu'elles n'oublient jamais le sacrifice de leurs aînés. La confection de ces recueils a demandé un long et rigoureux travail de collecte, des recherches minutieuses pour compléter les mémoires défilantes et des retours parfois difficiles sur un passé forcément douloureux.



Les enfants des classes de cours moyens chantent l'hymne européen et la Marseillaise.

Les livres d'or recensent à la fois les soldats morts ou vivants avec pour chacun des fiches individuelles agrémentées de documents officiels : cartes de combattants, citations, médailles, photographies d'époque... Environ cent trente fiches ont déjà été réalisées mais de nombreux combattants de la Première Guerre mondiale, morts pour la France sont restés dans l'oubli faute de documents. Les recherches continuent donc. La confection de ces livres d'or s'accompagne d'une collaboration active avec les écoles au travers des différentes commémorations auxquelles participent un nombre important d'enfants et leurs familles et des rencontres organisées au sein même de l'école entre les enfants et les témoins vivants de l'histoire (anciens combattants, résistants, déportés, etc...). Les mêmes enfants ont aussi été invités à différentes expositions organisées dans le village à l'initiative des anciens combattants notamment à l'occasion du soixantième anniversaire du débarquement en Normandie, du baptême de l'école au nom d'un ancien maire de Baziège combattant des deux guerres mondiales : Raymond Terrenq ou bien du centenaire de l'armistice de 1918.

Le devoir de mémoire ne s'arrête donc pas aux cérémonies commémoratives devant le monument aux morts mais c'est tout un travail de sensibilisation qui est mené par l'amicale des anciens combattants pour que l'on n'oublie pas les soldats mais aussi leurs épouses et leurs familles qui ont tant souffert dans leur jeunesse.

Aujourd'hui une page facebook consacrée à l'amicale des anciens combattants vient compléter ce travail de recueil de témoignages et de sensibilisation au devoir de mémoire. ★

Sur facebook.com :
Amicale des Anciens Combattants de Baziège

Sources : Serge Arnaud.



11 novembre 2021 à Baziège : une centaine d'enfants des écoles présents pour la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

La cérémonie de ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Histoire du Tambour-major Jean-Pierre Brisson.



Le 10 février 2022, pour marquer la célébration des 170 ans de la Médaille militaire, le président José Miguel Réal a déposé une gerbe au tombeau du soldat inconnu lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

À la montée des autorités vers la dalle sacrée, la Musique des Troupes de Marine, sous la direction du lieutenant Michaud, a joué une sonnerie spécifique intitulée **La Flamme**.

Savez-vous que cette sonnerie a été composée par un Médaillé militaire : le Tambour-major Jean-Pierre Brisson ?

L'HISTOIRE

En 1996, le président Jacques Chirac annonçant la suppression du service militaire, de plus en plus de cérémonies de ravivage se déroulent sans participation militaire et donc sans sonneries *Rappel* ou *Aux champs*, réservées aux généraux.

Le général Combette, alors président du Comité de la Flamme a l'idée d'avoir une sonnerie pour marquer le début et la fin des cérémonies. En septembre 2000, il en fait la demande au Conservatoire Militaire de Versailles-Satory.

La mission est confiée au Tambour-major instructeur et spécialiste du cérémonial militaire et patriotique, l'adjudant-chef Jean-Pierre Brisson. Une seconde sonnerie est composée par le lieutenant-colonel directeur des études et après audition **c'est celle du Tambour-major qui est retenue.**



Tambour-major Jean-Pierre Brisson.

Le 16 octobre 2000, la sonnerie *La Flamme* a été jouée pour la première fois par la musique de la Garde républicaine, dirigée par le commandant Gable, à l'occasion de la cérémonie nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.

Cette cérémonie était présidée par monsieur Masseret, alors secrétaire d'État à la Défense, en présence du gouverneur militaire de Paris, le général Costedoat et du général Combette.

Immédiatement adoptée, la sonnerie *La Flamme* est, depuis cette date, jouée tous les jours à la montée et au départ des autorités.

Le 17 mai 2017, journée d'investiture du président Emmanuel Macron, après avoir déposé une gerbe au tombeau du soldat inconnu, le président quitte l'Arc de Triomphe au son de la sonnerie *La Flamme* jouée par la musique des Troupes de Marine sous la direction du lieutenant-colonel Jean-François Durand. Jean-Pierre Brisson a fait une carrière de 33 ans comme musicien militaire.

En 1971 il effectue son service militaire à la fanfare de l'école de Cavalerie de Saumur.

De 1973 à 1977 il est affecté à la musique de la III^e Région militaire de Rennes où il passe ses CT1 et CM1. Le 1^{er} avril 1977, reçu à son examen de Tambour-major – CT2 – il est affecté à l'été à Caen pour y créer la musique

régionale de la 32^e DMT. Un an plus tard, lors de la remise du drapeau de l'Europe à la ville de Caen, la formation se produira avec un effectif de 75 musiciens. Le 2 juin 1980, il rend les honneurs au pape Jean-Paul II lors de sa première visite en France.

En 1982 il est affecté à la musique régionale de la IV^e Région militaire à Bordeaux, formation qui se produit sur les 20 départements du sud-ouest. Il rendra alors couramment les honneurs au président Mitterrand.

Auteur d'ouvrages d'enseignement – méthode de tambour, de clairon, de trompette de cavalerie, de maniement de canne de Tambour-major – dont le conservatoire militaire se sert pour former ses musiciens français et étrangers, en 1990 l'adjudant Brisson est affecté au conservatoire militaire comme instructeur. Il y enseignera jusqu'à la limite d'âge de son grade d'adjudant-chef.

Admis à la retraite, le directeur du conservatoire lui demandera d'enseigner comme professeur civil, ce qu'il fera jusqu'en 2009.

Actuellement retraité à Béziers, Jean-Pierre fait partie de la 66^e section des Médailleurs militaires, sous la présidence de Michel Latorre.

Pensant profiter calmement de sa retraite, c'était sans compter sur la musique départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault qui, devant son cursus, lui a demandé son concours pour les diriger. Depuis septembre 2019 il a pris en main la destinée musicale de cette formation.

Bonne retraite pour un amoureux de la musique. ★

La musique départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault lors de la première journée nationale de la Sécurité Civile sur la base de Nîmes-Garons le 17 novembre 2021.





Vous bénéficiez d'une pension militaire d'invalidité et des soins médicaux gratuits ? **La complémentaire santé PMI est faite pour vous !**

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RÉSERVÉE AUX BÉNÉFICIAIRES DES SOINS MÉDICAUX GRATUITS AU TITRE DE L'ARTICLE L212-1 DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES (CPMIVG)

- **Des remboursements très élevés de toutes vos dépenses de santé** non couvertes par les soins médicaux gratuits,
- **Une cotisation 3 à 4 fois moins chère** que votre complémentaire santé actuelle,
- **Une intervention sur tous les postes** où la Sécurité Sociale est absente : dépassement d'honoraires, dentaire, optique, prothèse auditive, médecines alternatives...

1 MOIS OFFERT
AVEC LE CODE LMM2022
pour toute souscription avant le 31/12/22

Depuis le 1^{er} décembre 2020, vous pouvez nous rejoindre à n'importe quel moment de l'année en résiliant votre ancienne complémentaire santé du moment que vous l'avez souscrite depuis plus de 12 mois

UNE QUESTION À POSER ? UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE À DEMANDER ?

Par courrier : CNM Prévoyance Santé 93A, rue Oberkampf 75553 PARIS Cedex 11

Tél. : 01 53 36 36 10 • **Fax :** 01 44 62 86 74

Mail : agence@cnmsante.fr • **Site :** www.cnmsante.fr



Passeurs de mémoire



LE DEVOIR DE MEMOIRE : DE L'IMPORTANCE DE SE SOUVENIR

La mémoire se nourrit des traces du passé et des souvenirs d'un individu.

Elle prend en compte son vécu et ses émotions face à son expérience personnelle.

Le devoir de mémoire est de garder vivace le souvenir d'événements vécus et de témoigner pour tirer les leçons du passé car comme le disait Elie Wiesel : « *Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli.* »

Vous avez été nombreux à nous féliciter pour cette nouvelle rubrique passeurs de mémoire.

Vous l'avez placé en deuxième position dans les résultats du sondage (réponse revue 596).

Rendons hommage à deux Médaillés militaires, qui ont eu une vie particulière voir extraordinaire.

Voici donc leur histoire.



Marcel Méjean

Un pied-noir au service
de la France



Gabriel Moinard

Témoin d'un des plus grands
procès, celui de Nuremberg.

Les souvenirs parfois lointains et souvent enfouis au fond de chacun d'entre-nous doivent revivre et permettre d'entretenir le devoir de mémoire pour les générations futures.

La mémoire des sacrifices consentis par toute une génération ne doit pas être oubliée. Le souvenir est en effet capital car il donne du sens aux valeurs de la République et donne ainsi l'espoir que l'Histoire ne se répète pas car « *Un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre* » (W. Churchill). Les témoignages écrits prennent d'autant plus de valeur que les témoins directs sont de plus en plus rares.



Marcel Méjean, un Médaillé militaire au service de la France

L'ancien combattant multi-décoré a regroupé ses souvenirs dans un livre : 1942 - 1962, ou 2 940 jours de guerre. Il le destine à ses petits-enfants.

Bien connu des ersteinois comme moniteur d'auto-école ou professeur de judo, Marcel Méjean fêtera le 18 janvier 2023, ses 99 ans entourés de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Marcel Méjean est un ancien combattant aux multiples décorations militaires dont la Légion d'honneur, la Médaille militaire et l'ordre national du Mérite.

Aidé par une amie, Leïla Kopff (guide-conférencier *Au Cœur du Patrimoine*), pour rédiger cet article, Marcel Méjean nous raconte une partie de sa vie. **Les yeux plongés dans un difficile passé, il relate dans ses mémoires plusieurs conflits...**



Marcel et son livre de souvenirs.

« C'est avec une grande émotion et quelques larmes que j'ai lu votre article, paru dans le numéro 595, sur nos camarades Médaillés militaires dont certains sont presque centenaires. Je crois faire partie de ceux-là... »

Né en Algérie, à Sétif, le 18 janvier 1924, d'un père originaire de Bordeaux et d'une mère sicilienne, je viens agrandir une fratrie qui compte déjà cinq enfants. En 1940, à la déclaration de guerre, mon frère plus âgé est mobilisé au 11^e RTA. J'ai grand espoir qu'il survive à la guerre mais hélas, il est tué lors de la débâcle. Cet épisode marquant est à l'origine de mon engagement au service de la France.

En 1942, j'ai alors 18 ans, je signe un engagement pour le 13^e train de Clermont-Ferrand. Arrivé à Philippeville, commune algérienne située en bordure de la mer Méditerranée à 471 km à l'est d'Alger, j'embarque sur un bateau à destination de la France. Celui-ci ne quittera jamais le port ! En effet, nous sommes le 8 novembre 1942 et les Américains débarquent en Algérie. Je retourne à Sétif et signe un engagement avec le 7^e RTA pour toute la durée de la guerre. Après un mois d'instruction,

je suis nommé caporal et envoyé en Tunisie pour me battre contre l'armée du général Erwin Rommel, surnommé le renard du désert.

Après mon retour de Tunisie, nous sommes regroupés dans la région d'Oran. Entièrement équipé par les Américains



Saulxures-sur-Moselotte, novembre 1944. Mon chauffeur de dodge un pied-noir de Bougie.

(équipement, armement, véhicule), notre corps expéditionnaire français, dont font partie la 3^e DIA et le 7^e RTA, est désormais formé et prêt à partir pour l'Italie. Nous embarquons à Bizerte, ville du nord de la Tunisie, en direction de Naples. Arrivés en décembre 1943, nous « entrons en contact » avec les Allemands lors des premiers combats du 12 janvier 1944.

La prochaine étape est Sienne en passant par Cassino, Rome, Valentano (première citation).

C'est sur cette même route en direction de Sienne que la 3^e DIA s'arrête et retourne sur Tarente. Début août 1944, nous embarquons pour Cavalaire en Provence, et nous y débarquons le 18 août 1944. Nous allons en direction de Marseille que nous prenons avec le 7^e RTA, du 18 août au 24 août 1944. Ensuite, nous remontons vers le Doubs et les Vosges à travers la vallée du Rhône. Le 14 octobre 1944, je suis l'un des premiers à rentrer dans la ville de Saulxures-sur-Moselotte, ancien chef-lieu d'un canton de l'arrondissement d'Épinal.

Puis nous rentrons en Alsace avec un passage par Erstein où je rencontre celle qui deviendra plus tard mon épouse. En janvier 1945, nous traversons Kilstett et Gamsheim pour enfin arriver à Truchtersheim



Marcel, débarquement en Provence 1944.

pour un repos bien mérité. Les troupes nord africaines, quant à elles, retournent en Algérie. Je suis nommé sergent-chef avec pour conséquence une mutation au Corps Franc Pommiès (CFP). Nous passons le Rhin à Spire et entrons en Allemagne. Arrivés à Ditzingen (deuxième citation), nous continuons vers Stuttgart où nous arrivons début mai 1945. Une heureuse nouvelle nous y attend, l'Armistice est signé et c'est la fin de la guerre en Europe !

Volontaire pour l'Extrême-Orient, je suis muté au 23^e RIC et pars pour Marseille. Début décembre 1945, avec mes « camarades », nous embarquons sur un bateau anglais qui nous emmène en Indochine. Après un mois de voyage en mer, nous débarquons à Saïgon début janvier 1946 et je suis affecté à Cocu-chi (troisième citation).

De retour à Saïgon, j'embarque pour Haïphong au Tonkin où je séjourne durant 28 mois. Lorsque je reviens en France, je suis affecté au 1^{er} RMT à Pontoise et suis envoyé à Strasbourg, à l'Ecole des Cadres, pour y devenir instructeur sportif. C'est en ce lieu que la vie remet sur mon chemin celle que j'avais rencontrée à Erstein en 1945. Nous décidons de nous marier à Sélestat, ville située entre Colmar et Strasbourg, et nous nous installons à Pontoise. Je suis ensuite affecté en Haute Volta, à Bobo-Dioulasso, où je reste 33 mois. Le 14 avril 1950, un premier fils voit le jour et je reviens en France, à Pontoise. Un deuxième garçon naît à Erstein et je repars en

Afrique à Bamako, au camp de Kati, dans lequel je séjourne 36 mois. Après un retour en France au 1^{er} RMT, je repars pour l'Algérie en 1956 où la division H est formée afin de partir sur Port Saïd, en Egypte. Toutefois, nous ne pouvons y débarquer car les avions russes et américains survolaient le port. Nouveau retour en Algérie, au 23^e RIC pour y être affecté comme officier des renseignements car parlant la langue du pays (quatrième citation).

1958 sonne la fin de la guerre d'Algérie pour moi et je reviens en France, à Pontoise. Après avoir posé mes valises pour un temps, je repars en Afrique, à Bamako, mais le Mali demande l'indépendance, aussi nous partons pour Niamey au Niger. Je suis nommé adjudant-chef d'un bataillon fraîchement formé et nous partons au Cameroun à Dschang, lieu d'une rébellion sanglante, celle des Bamiléké. Nous restons six mois et assistons à des pillages, des assassinats et destructions de toute sorte. Après cet épisode sanglant, nous repartons pour Niamey avant de rentrer en France, à Pontoise, où je prends ma retraite. On souhaite me nommer officier mais je décide et je cite : « *Il vaut mieux être adjudant-chef vivant qu'un officier mort !* ». Je prends mes derniers quartiers à Erstein où je forme la 1702^e section de Médailleurs militaires. Je suis titulaire de la Légion d'honneur (décoré au péril de sa vie en 1987), de la Médaille militaire (1957 en Algérie), de l'ordre



Légion d'honneur 1987.

Première citation.

Ordre du Régiment N° 96
Le Colonel POMMIÈS, Commandant le 49^{ème} R.I.
Cite à l'ordre du Régiment,
Le Sergent-Chef MEJEAN Marcel
"Excellent Chef de groupe courageux et dévoué le 8 Avril 1945 à DITZINGEN (Allemagne), au cours d'une mise en batterie mouvementée sous le feu ennemi, a réussi par son sang-froid à capturer un soldat ennemi."

Ordre du Régiment N° 88
Le Général HUET, Commandant la 7^e D.M.R.
Cite à l'ordre de la Brigade
L'Adjudant-Chef MEJEAN Marcel
"Officier de renseignements du S/Quartier Saint-Victor a, par son activité incessante, son dynamisme, des solides connaissances de la langue et du pays, largement contribué à maintenir le calme dans la région. Le 21 Mars 1958 à MONTEBELLO (Algérie), a localisé une bande et a permis de détruire un groupe de cinq rebelles armés, auteurs de nombreuses exactions dans la Mitidja Ouest".

Quatrième citation.

Ordre Général N° 76
Le Général DUVAL Cdt L'Infanterie Divisionnaire de la 3^e D.I.A.
Cite à l'ordre de la Brigade
Le Sergent MEJEAN Marcel
"Sous-Officier Chef de pièce anti-chars. Le 14.6.1944 près de VALENTANO a stoppé un char allemand - attaquant une résistance à la mitrailleuse, a fait deux prisonniers".

Deuxième citation.

Ordre Général n° 30
Le Général de Brigade VALLUY, Commandant 9^e D.I.C.
Cite à l'ordre de la Brigade
Le Sergent-Chef MEJEAN Marcel, 23^e R.T.C.
"Chef de Poste à COCU-CHI, son poste étant attaqué par surprise par une cinquantaine de rebelles armés de fusils et de grenades, a fait preuve du plus grand sang-froid, a repoussé l'attaque, obligeant les rebelles à se retirer en laissant 5 morts sur le terrain".

Troisième citation.



Les copains de Marcel à la 1702^e section.

Marcel Méjean a offert une copie de son livre au Musée mémorial des combats de la poche de Colmar, à Turckheim.

du Mérite (décoré en Alsace en 1974), de la croix de guerre (1939-1945), de la croix de guerre TOE, de la croix de la Valeur militaire (Algérie), de la croix du combattant volontaire, de la croix du combattant, de la médaille commémorative (Italie, Afrique du Nord, Tunisie 1942-1943, Moyen-Orient), du Grand Prix Humanitaire de France, de la médaille or et argent de l'Académie du Dévouement national, de l'ordre du Mérite combattant, de la croix du combattant (1939-1945), de la croix d'Extrême-Orient, de la médaille du Djebel, de la médaille Rhin et Danube, de la médaille Libération France 1944, de la médaille des anciens combattants de moins de 20 ans et de la médaille de l'Europe. J'ai également été honoré du « diplôme argent et or » des donneurs de sang.

Après avoir été au service de la France, je suis désormais au service de l'histoire de la France et continue à être passeur de mémoire aussi longtemps que la vie me le permettra !

Source : Marcel Méjean, 1702^e section UD67, rédactrice : Leïla Kopff.



Parmi toutes ses décorations :

- Médaille militaire en 1957,
- Ordre national du Mérite en 1974,
- Légion d'honneur en 1987.

Marcel et son tableau de décorations.

Gabriel Moinard, un Médaillé militaire au procès de Nuremberg

L'aventure d'un petit gars de l'Allier, devenu gendarme en 1945 après 4 ans de captivité, qui va devenir le témoin d'un des plus grands procès, celui de Nuremberg...

Historien amateur, j'ai pu rencontrer Gabriel Moinard chez lui, il y a quelques années, grâce au concours des gendarmes de Neuilly-le-Réal (Allier) qui m'avaient informé de son parcours exceptionnel.

Je dois dire que je n'ai pas été déçu et il a fallu que je m'y reprenne en plusieurs fois tellement il avait de choses à raconter sur sa vie militaire. Avec son accord, j'ai pu insérer un résumé, uniquement sur sa vie de gendarme sur mon site internet.

<https://auteurdubourbonnais.monsite-orange.fr/page-5a227079156f0.html>
Je fus très impressionné par sa mémoire sans faille malgré son âge avancé. Passionnant à écouter, émouvant parfois quand il narrait un événement violent comme la perte de ses camarades de combat. Drôle, en racontant ses aventures de prisonniers avec la population autrichienne.

Voici sans attendre le parcours de notre plus illustre Médaillé militaire de l'Allier, adhérent fidèle de la 203^e section de Moulins.

Thierry Michaud, président de la 1483^e section.



Gabriel en 1939, engagé au 92^e RI.

Gabriel Moinard est né le 12 mai 1918 à Saint-Didier-la-Forêt, cinquième enfant d'une famille de paysan. Sa naissance provoqua illico la démobilisation de son père qui était engagé au front. Il fût surnommé « *Le libérateur* » par la famille.



Gabriel prêt pour la gendarmerie.

Doué pour les études, Gabriel se fait remarquer à l'école primaire. N'ayant pas de disposition à travailler la terre, il souhaite poursuivre ses études, ce qui n'est pas du goût de son père. Il finit par obtenir satisfaction et part travailler dans une graineterie à Bellerive-sur-Allier. Ainsi il peut se payer des cours par correspondance, mais il projette secrètement de faire une carrière dans l'armée. Il suit une préparation militaire à Vichy et s'entraîne physiquement au Sporting-Club de cette ville.

Après avoir obtenu le BEP, il s'engage pour 3 ans au 92^e Régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand. Six mois plus tard, il est nommé caporal-chef et demande à suivre les cours E.O.A (Elèves Officiers d'Active) pour préparer l'admission à l'école militaire de Saint-Maixent mais la guerre vient interrompre le projet.

Le 1^{er} septembre 1939, il part pour le front. De la fenêtre du wagon qui le transporte, il note le nom des gares traversées, Vitry-le-François, Saint-Mihiel, Thiaucourt. De là, il part à pied jusqu'à Rosteig, un petit village du Bas-Rhin, où il séjourne une dizaine de jours le temps de nouer une amourette avec une jeune alsacienne.

Puis la marche reprend au-delà de la ligne Maginot à Rohrbach-lès-Bitche. Après 38 km, son unité prend position sur le front en Sarre, au nord de Rimmling. C'est en ce lieu, le 27 septembre, qu'il reçoit son baptême du feu avec une volée d'obus allemands. Positionnée sur une crête à 2 500 m des lignes allemandes, son unité reçoit la pluie incessante mais aussi celle des obus, obligeant tout le personnel à creuser individuellement des abris. Pour plus de confort, Gabriel et ses camarades n'hésitent pas à aller chercher des matelas dans le village allemand abandonné de Medelsheim, situé à mi-parcours

entre les deux lignes de front. Bravant l'interdiction, ils y vont quand même pour ramener des couvertures et les ustensiles de cuisine dont ils sont dépourvus. Lors d'une incursion, dans la rue principale en sortant d'une maison à cent mètres de là, ils aperçoivent des allemands qui sont venus se ravitailler. Les uns et les autres s'observent, médusés de se retrouver là et font demi-tour dans l'instant sans se soucier du reste et se fauillent pour revenir dans leurs lignes. Le 19 octobre, l'unité est relevée pour rejoindre la région d'Ardres (Pas-de-Calais). Le cantonnement va durer jusqu'au 10 mai 1940. Ce jour-là, dans la soirée, le régiment prend la direction de la Belgique en cars, pour atteindre le 13 mai la Hollande. Sur le chemin, ils apprennent à se jeter dans les fossés pour échapper aux mitraillages aériens. Les hollandais accueillent avec joie les militaires français qui au fur et à mesure découvre la réalité de la guerre et la destruction des villages par les bombes.

Le 14 mai, tôt le matin, le régiment se place en position de défense à un carrefour de routes secondaires en pleine campagne. Le bruit des tirs de fusils-mitrailleurs se fait entendre à proximité sans inquiéter personne. À 9h, Gabriel décide de faire casser la croûte au groupe de mitrailleurs *Hotkiss* qu'il commande. Il fait placer une sentinelle au premier étage d'une maison bordant le carrefour. Rapidement, elle signale un groupe d'ennemis qui se déplace en rampant au milieu d'un troupeau de vaches et de veaux. Gabriel donne l'ordre de tirer dans leur direction ce qui provoque beuglement et panique dans le troupeau. Malgré cela, Gabriel continue de manger, allongé au pied d'un gros platane. Soudain derrière une haie, il aperçoit un casque allemand qui s'élève brièvement à deux reprises. Saisissant son fusil, Gabriel ajuste la haie, vise et tire à hauteur d'homme. Aussitôt, l'allemand est projeté en arrière, sûrement tué sur le coup. Vers 11 h, l'ordre de repli est donné au groupe de Gabriel qui doit rejoindre à quelques centaines de mètres les voiturettes porte-mitrailleuses qui ont été stationnées à l'écart. Le groupe s'engage, Gabriel ferme la marche en emportant deux caissettes de bandes de 13 kg chacune, le tout engoncé dans sa capote, portant sac au dos, musette, masque à gaz, jumelles périscopiques et mousqueton en bandoulière. Gêné dans ses mouvements, au moment de traverser la route, il reçoit de deux allemands embusqués derrière une haie des rafales de mitraillettes. Autour de lui les balles font des étincelles sur la chaussée mais il parvient sans mal à aller se réfugier derrière une maison, puis à progresser à travers un champ de seigle sans être vu pour rejoindre son groupe.

Le repli se poursuit à travers la Belgique sans ravitaillement et en marchant la nuit pour éviter les accrochages qui

étaient nombreux et étaient le fait de parachutistes. La marche continue les 15, 16 et 17 mai, le ventre vide, épuisé et sans dormir ou alors un cours instant à même le sol, Anvers est dépassé. L'Escaut est franchi avec des bacs et enfin le train ramène l'unité en France. La marche reprend pour arriver au sud de Douai. Les militaires du 92^e assiste à un combat aérien entre deux avions français et un avion allemand qui s'abat en flamme sur une maison à deux cents mètres du groupe de Gabriel. Il tente d'intervenir mais les flammes puissantes les empêchent d'approcher laissant à l'agonie une femme et son enfant qui sont piégés dans l'incendie.

Le 22 mai, l'unité s'engage le long du canal près de Wavrechin-sur-Faulx, elle reçoit de la part des habitants restés sur place l'information que la percée allemande est importante. Le lendemain bombardements et attaques en piqué se succèdent. Gabriel doit faire le mort dans un fossé, casque enlevé, pour éviter de se faire mitrailler par les avions qui volent en rase-motte et qui tirent sur tout ce qui semble être un soldat à même de combattre. Une balle frôle le crâne de Gabriel et vient fracasser le pied du camarade qui est allongé devant lui. Sans s'en rendre compte un éclat se loge dans le lobe de son oreille gauche. Il en ressortira deux ans plus tard.



Le 26 mai, vers 10h, encerclée et isolée, la section qui a perdu tout contact avec le reste du régiment, est interceptée par une patrouille allemande qui n'hésite pas à tirer quelques rafales au-dessus des têtes. La capitulation de l'état-major du 92^e RI est annoncée par un militaire allemand parlant français.

La section est fouillée et désarmée. Les crosses des fusils sont brisées. Cette fois Gabriel est prisonnier. Il rejoint une longue cohorte qui se dirige à pied vers l'Est et franchit la frontière à Givet (Ardennes). La route est longue. Les allemands désorganisés par autant de prisonniers n'arrivent pas à donner du ravitaillement à tous. Chacun se débrouille comme il peut en ramassant des pissenlits, des orties, des tiges d'aubépines, récupérant au passage quelques pommes de terre lancées par des





Ma plaque de prisonnier 56709.

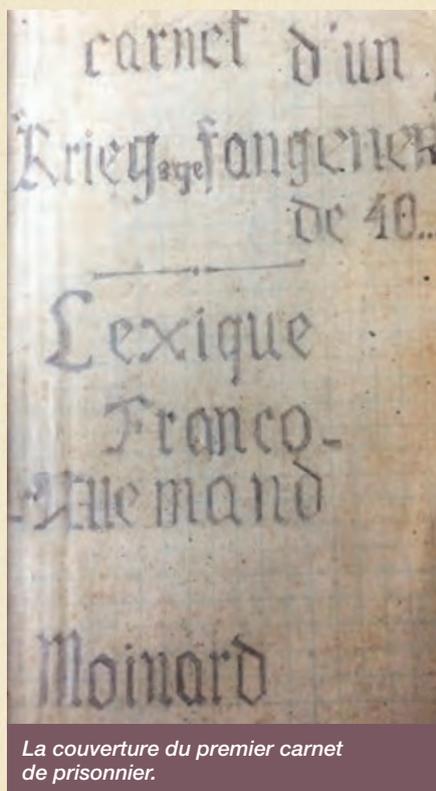
habitants, glanant çà et là du bois sec pour faire du feu le soir aux étapes. Ces dernières ont lieu en plein champ, clôturé par des barbelés. La faim est toujours là, jour après jour. Certains matins un ou deux prisonniers ne se relèvent pas, ayant succombé d'épuisement et de malnutrition au cours de la nuit. « *C'était marche ou crève, la faim faisant ressortir l'instinct de l'homme primitif qui sommeille en lui !* » Le 30 mai, l'ordinaire s'est amélioré. Riche de trois pommes de terre et d'une provision de bois, Gabriel se couche en renonçant à manger, finalement il se ravise, allume un feu et cuisine. Sans ce sursaut de survie, il pense qu'il aurait pu mourir d'épuisement. Pendant 16 jours, à pied, le calvaire se poursuit jusqu'à Trèves où un train les attend. Après une fouille sérieuse, les prisonniers sont entassés dans des wagons à bestiaux, sans pouvoir se coucher et souffrent toujours de la soif et de la faim. Coblenze est traversé, puis le train fait étape à Nuremberg. Gabriel qui a gardé une boussole cachée dans une doublure de son bas de pantalon, constate que le convoi se déplace vers le Sud-Est. Le train arrive à Kaisersteinbruch, dans un camp. Les prisonniers sont immatriculés. Gabriel retrouve par le plus grand des hasards son cousin Louis Lebeau de Jenzat ainsi que d'autres gars de l'Allier. Restant groupés, leurs immatriculations se suivent et ils ont la chance de rester ensemble. Gabriel se voit attribuer le matricule 56709, chiffre qu'il va traduire en allemand pour répondre plus rapidement lors des appels, il initiera aussi ses compagnons à cet exercice.

Le 21 juin, un groupe de 121 prisonniers quittent le camp pour arriver dans le village de Gams (Autriche). Un kommando est formé pour édifier

un mur de soutènement. Au sein du kommando, il existe un prisonnier interprète qui a été désigné par les allemands. Un peu plus tard Gabriel qui maîtrise de mieux en mieux la langue de Goëthe devient interprète à son tour. Le régime du courrier, malgré la censure, permet de donner et de recevoir des nouvelles et quelques colis. Après avoir reçu de ses parents un dictionnaire allemand, il se perfectionne en se souvenant d'une devise militaire :

« *Apprends la langue de ton ennemi pour mieux pouvoir le vaincre* ».

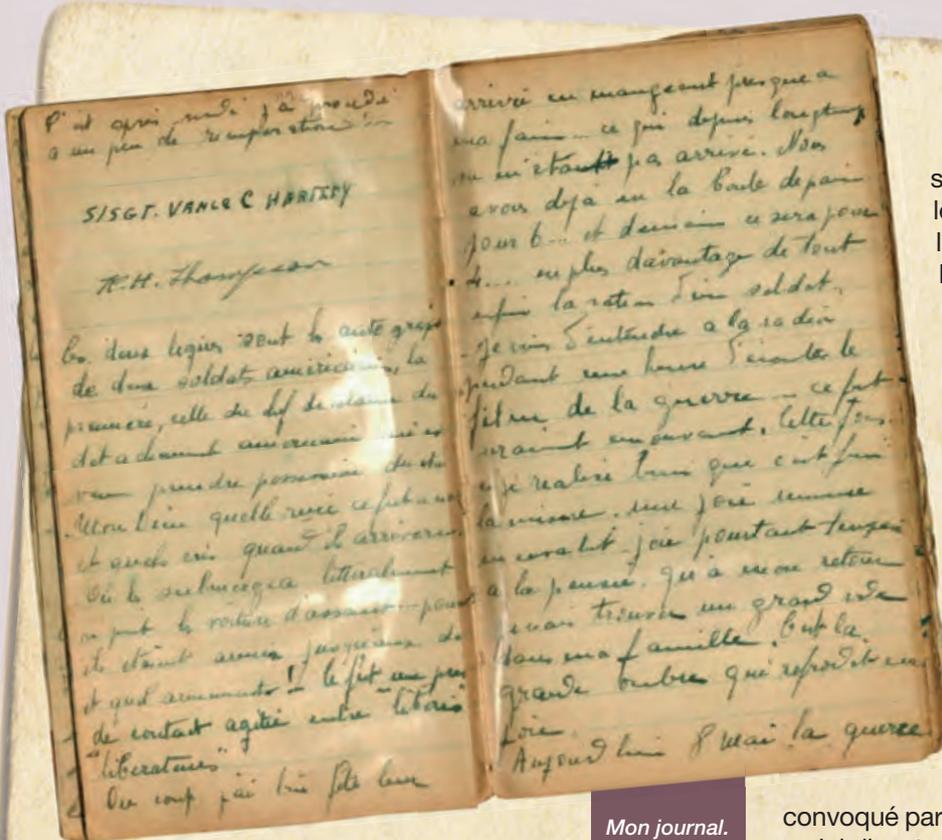
L'hiver 40/41 au kommando va être rude avec des températures à -25°C . Le travail est pénible. Le temps passe entre travaux agricoles et oisiveté. Pendant toute cette longue période, Gabriel a largement progressé dans la langue allemande avec l'aide de Ria, une magnifique jeune femme avec qui il va nouer une idylle secrète. Grâce à elle, il va écrire dans une orthographe parfaite. Les relations avec la population étant très variées, suivant l'appartenance ou non au parti Nazi, il va devoir jouer de prudence pour que cette relation reste discrète, car le retour au Stalag aurait pu être rapide. Les longs mois qui défilent laissent peu d'espoir. Parfois, une bonne nouvelle arrive jusqu'aux oreilles de Gabriel. Mais il faudra attendre le 6 juin 1944 pour que l'espoir revienne. Les français du kommando de Gams laissent éclater une joie non retenue en apprenant le débarquement allié.



La couverture du premier carnet de prisonnier.

Mais après le débarquement les choses se compliquent un peu pour les prisonniers. Des réfugiés autrichiens quittent les villes bombardées pour venir à la campagne, amenant de la méfiance à l'égard des français. Tout le monde sent que la guerre connaît un revirement et régulièrement des escouades de bombardiers alliés survolent le village de Gams faisant lever les têtes souriantes des prisonniers et inquiètes des autrichiens. En janvier 1945, les russes s'approchent de Vienne, les américains sont en Allemagne. Le 22 avril 1945, les prisonniers quittent le kommando pour être ramenés au Stalag XVII-C de Markt-Pongau. Enfermés dans des wagons à bestiaux, ils sentent que le voyage est compliqué. De nombreuses fois, le convoi s'arrête, puis repart en marche arrière pour trouver refuge dans des tunnels et éviter ainsi les chasseurs américains *Lightning*

qui mitraillent les lignes. Dans le stalag une épidémie de typhus fait des ravages du côté des russes. Le 1^{er} mai, la mort d'Hitler est annoncée. Le 3 mai, le



Mon journal.

camp est livré à lui-même, la discipline s'opère avec la police interne des prisonniers. Le 4 mai, les soldats allemands ont disparu. Le 7 mai, une voiture diplomatique suisse arrive, le délégué présent annonce l'arrivée imminente des Américains. Le 8 mai à 11 h 30, deux Jeep arrivent, puis des GMC. C'est la ruée vers les libérateurs. Gabriel a retenu les noms du chef de colonne et de son adjoint S. Sgt Vancel, C. Hartfxy et R.H. Thompson. Cigarettes et chewing-gums sont distribués. Une joie délirante règne, les prisonniers découvrent les rations. Le drapeau français est hissé. Gabriel avoue : « ce jour-là fut la fin de la faim, après 4 ans, 11 mois et 13 jours de captivité. »

Puis, commence le retour vers la France, un parcours long et semé d'embûches avec des arrêts fréquents. Gabriel arrive enfin à la gare de Vichy, le 4 juillet à 4 h du matin avant un nouveau passage à l'hôpital de la ville pour de nouveaux examens. Le 7 juillet 1945, ce sont les retrouvailles en famille à Brout-Vernet. En 15 jours Gabriel est sur pied appréciant sa liberté retrouvée. Mais comme il le dit si bien « La liberté s'est bien mais ça ne nourrit pas son homme ».

Voulant poursuivre une carrière militaire, Gabriel s'engage dans la gendarmerie. Le 1^{er} octobre 1945, nommé élève-gendarme, il rejoint la brigade de gendarmerie d'Escurolles (Allier). Il va y rester pendant 15 jours et passer une majeure partie de son temps à fabriquer des enveloppes, soit en retournant celles déjà utilisées, soit avec un gabarit pour en fabriquer de nouvelles. La pénurie était partout et le papier manquait et dans un esprit d'économie qui a toujours régné dans la gendarmerie, le chef de brigade faisait feu de tout bois. Quand le stock d'enveloppes fut jugé suffisant, les tournées de communes commencèrent avec un ancien comme mentor. Gabriel avoue avoir pu, pendant les

surveillances de bal, avoir confié képi et le pistolet au cafetier pour danser toute la soirée. Ce bon temps n'a pas duré. Le 3 janvier 1946, il a fallu rejoindre l'école de gendarmerie de Grenoble. Le stage de 6 mois terminé, Gabriel demande à servir dans la gendarmerie d'occupation.

Une fois l'examen de maîtrise de la langue allemande passé, il a été affecté comme interprète à la brigade d'Ehingen (Vurtemberg). Dans le même temps arriva une demande de volontaires pour être détaché au tribunal international de Nuremberg. Ne répondant pas favorablement à cette demande, deux jours plus tard, Gabriel est désigné d'office et manifeste son désaccord. Il finit par être

convoqué par son capitaine qui le rabroue gentiment en lui disant « Au lieu de rouspéter, vous devriez être content d'avoir été choisi pour vos compétences d'interprète et votre 3^e place à votre promotion d'école de gendarmerie. » La messe était dite.

Quelques jours plus tard, ordre de mission en main, Gabriel prend le chemin de la gare de Reutlingen, avec son paquetage complet, une valise, son fusil MAS 36, pistolet, cartouches, masque à gaz et 15 dollars en poche. Il retrouve deux autres gendarmes qui partent aussi à Nuremberg. Arrivés à la gare frontière de la zone d'occupation américaine, les MP qui les accueillent sont stupéfaits de voir arriver les trois français armés sur leur secteur. Ils sont illico invités à descendre du train et à se démunir de leur arsenal ou de retourner à leur point de départ. L'affaire trouvera une issue et c'est avec un peu de retard que nos trois gendarmes arriveront à bon port dans une ville partiellement détruite. Après une nuit dans un hôtel à l'état de ruine, commencèrent les formalités américaines, consistant par la délivrance d'une carte d'identité et remise d'une carte d'accès au magasin de subsistances de l'armée pour acheter tout le nécessaire utile. Puis vient la présentation au substitut du procureur de la République Gerthoffer, dont Gabriel deviendra le secrétaire.



Laissez-passer établi par les américains pour accéder au tribunal international de Nuremberg.



Interview journal local.

Le 30 septembre 1946, Gabriel pénètre pour la première fois dans la salle d'audience et se retrouve face aux plus grands criminels de guerre nazis. Gabriel est envahi d'émotion, lui l'ancien prisonnier. Il va suivre jour après jour la fin de ce procès retentissant, aidant à constituer les procès-verbaux d'audiences dont il va garder quelques copies qu'il va ramener plus tard et qu'il a précieusement conservé dans sa petite maison de Bessay-sur-Allier.

Il ramène les archives françaises au palais de justice de Paris le 18 octobre 1946 en compagnie de deux américains à bord d'un GMC ayant le statut de valise diplomatique.

Puis après quelques jours à la capitale, c'est le retour en Allemagne. Gabriel quitte Nuremberg pour aller à Sarrebruck à bord de la voiture personnelle du procureur qui a décidé de garder Gabriel à son service

pour instruire le procès du pillage économique de la France par les frères Roehling. L'enquête dure une année complète. Gabriel, après avoir récupéré des caisses de documents, va être chargé de lire et d'examiner l'ensemble des lettres, factures, directives et photos saisies.

Après jugement de cette affaire, le 30 juin 1948, Gabriel est remis à la disposition de la gendarmerie le 20 juillet 1948 et une nouvelle affectation dans la Sarre. Tous les 15 jours, il est détaché à la résidence du haut-commissaire de la république de la Sarre pour servir d'interprète et assurer la sécurité du château. Il peut préparer, ainsi, l'examen national pour obtenir le diplôme d'officier de police judiciaire qui ouvre à la voie de l'avancement.

L'OPJ en poche, il demande à revenir en France et est affecté le 1^{er} janvier 1950 à la brigade de Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme). Célibataire, il est déclaré apte pour l'Indochine qu'il rejoint en juillet 1951 au sein de la 3^e légion de marche de la garde républicaine à Hongai en baie d'Along. Il va rester deux ans comme secrétaire du 2^e escadron et ramener un superbe souvenir : la dysenterie amibienne.

De retour en France en juillet 1953, il se marie en octobre et exerce enfin le véritable métier de gendarme départemental. Il va prendre successivement les commandements des brigades de Vallon-en-Sully (Allier), le Donjon (Allier) et Issoire (Puy-de-Dôme) où il a terminé sa carrière à 55 ans après 35 ans, 1 mois et 12 jours de loyaux services au grade de lieutenant honoraire.

En 1984, devenu veuf, Gabriel va retourner à Gams pour revoir les gens qui l'avait accueilli comme prisonnier et qui ont été ravis de le revoir. Il va aussi retrouver la belle Ria, devenue veuve, et va renouer leur relation entreprise 40 ans plus tôt.

Source : Gabriel Moinard, rédacteur : Thierry Michaud.

Gabriel nous a quitté en 2021. Il avait 103 ans. Il était Médaillé militaire depuis le 15 octobre 1954 et chevalier de l'ordre national du Mérite depuis 1973, ainsi que d'autres décorations.



Hommage à Gabriel Moinard.

100

On n'a pas tous les jours 100 ans!



03 ALLIER
UD 003
1483 - VARENNES-SUR-ALLIER
ST-POURÇAIN

JEAN MASSEBOEUF

Jean Massebœuf a fêté ses 100 ans le 22 février 2022.

Le 10 mars, c'est en présence de la municipalité de Varennes-sur-Allier, des membres de la section, du président du Souvenir français, que cet alerte centenaire, entouré de sa famille, s'est vu remettre le

diplôme de la SNEMM, ainsi que la médaille d'or, par Thierry Michaud, président de la 1483^e section. Cet ancien militaire, grièvement blessé en Indochine, a terminé sa carrière à la base aérienne de Varennes-sur-Allier. En retraite depuis de nombreuses années, il profite d'une vie paisible entouré des siens.

Un verre de l'amitié a été partagé avec les personnes présentes pour clôturer ce sympathique instant.

Thierry Michaud,
président de la 1483^e section.

89 YONNE
UD 089
0360 - SENS

PAULETTE ROSSIGNOL

En 2020, nous n'avions pu fêter les 100 ans de Paulette Rossignol, en raison des restrictions sanitaires dues au Covid-19. Mais deux années plus tard, le jeudi 9 juin 2022, à la résidence *Les Cèdres* à Paron (Yonne), Paulette soufflait ses 102 bougies. Elle était entourée de ses enfants, de ses amis ainsi que des membres du personnel de l'EHPAD. Étaient présents également de nombreux invités : Luc Depuiset, président de la 360^e section des Médaillés militaires de Sens, ainsi que les membres du bureau, Arlette Cretel, présidente des Dames d'entraide, particulièrement chargée du service-social au sein de l'association, Jean-Louis Reynaert,



président de l'UNPRG/89, le major Oreillard, commandant la BTA de Sens.

Paulette Rossignol garde un excellent souvenir de son passage à la Garde républicaine, quartier des Célestins à Paris, où son mari a débuté sa carrière en 1945. D'un esprit vif et d'une mémoire sans faille, elle a pu échanger de

nombreuses anecdotes avec ses visiteurs et particulièrement avec nos camarades de l'active.

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette petite manifestation organisée par sa famille et nous nous sommes quittés en donnant rendez-vous l'année prochaine à Paulette pour fêter ses 103 ans.



37 INDRE-ET-LOIRE
UD 037
0036 - TOURS

ROGER MANCEAU

Roger Manceau est né le 6 juillet 1922 à St-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), marié, il a eu 3 enfants.

Suite à l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, il aide des prisonniers à traverser le Cher et la ligne de démarcation.

En 1942, il demande aux Allemands une permission qui lui fut accordée pour aller voir son père, résistant à Vichy, avant de partir en Allemagne

comme STO (service du travail obligatoire). Il rejoindra au contraire le maquis de Feurs dans la Loire comme résistant dans une unité de l'as en juillet 1943. Il est arrêté par un convoi allemand de gendarmerie avec quatre autres résistants pendant qu'il livrait de l'essence, des armes et des munitions aux résistants le 10 juin 1944. Ils sont remis à la Gestapo, transportés à Clermont-Ferrand, puis Compiègne et en Allemagne le 28 juillet. Il arrive au camp de Neuengamme pour 15 jours, puis à Brême pour la construction d'une base sous-marine. Le 6 avril 1945, il est déporté au camp de Sandbostel, où seulement 2700 prisonniers ont survécu faute de nourriture. De tous ses camarades du mouvoir de Sandbostel, Roger est le seul rescapé. Il est libéré le 29 avril 1945 par les anglais.

L'arrestation de nombreux allemands (environ 800) avec le maquis de

Feurs lui valut de nombreuses décorations.

Officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, croix de guerre 39/45 avec palme, croix du combattant volontaire de la Résistance, croix du combattant volontaire, croix du combattant, médaille de la déportation, insigne du réfractaire...

Afin de ne pas oublier cette époque malheureuse, Roger a participé à des conférences dans les écoles pour le concours national de la Résistance et la Déportation à Tours. Il a ainsi pu faire connaître aux jeunes générations la vie des résistants et des déportés.

C'est avec beaucoup de plaisir que la 36^e section de Tours lui a remis le diplôme pour ses 100 ans.



Toutes nos félicitations !

71 SAÔNE-ET-LOIRE
UD 071
1349 - LOUHANS

COLETTE SOULIER

Le jeudi 15 septembre 2022 a officialisé le cap des 103 années de vie de Colette Soulier, née le 15 septembre 1919 à Strasbourg. En accord avec sa fille Marie-Christine, une visite surprise a été effectuée à cette occasion par le président Charles Janodet avec son épouse Madeleine, vice-présidente des Dames d'entraide de la section. Étaient également présents Henriette et Jean-Jacques Peutot, ex-président de la

1187^e section de Pierre-de-Bresse 71270, qui se sont déplacés avec enthousiasme à La Charmée (71).

Ceux-ci ont été accueillis par une centenaire rayonnante, dotée d'une mémoire exceptionnelle et qui a aussitôt entamé la conversation avec un dynamisme remarquable. Ses 35 années d'infirmière militaire à Baden-Baden lui ont été reconnues par l'attribution de la prestigieuse Médaille militaire selon le décret du 14 mars 1968. Sa fidélité sans faille envers notre Société nationale a été récompensée par l'octroi du Diplôme et de la Médaille d'or, qui ont été remis à cette valeureuse récipiendaire alors âgée de 102 ans, le mercredi 17 novembre



2021. En ce jour solennel, compositions florales, gâteau d'anniversaire et champagne sont venus honorer les 103 ans de Colette Soulier. Tous les membres adhérents de la 1349^e section sont fiers et infiniment heureux de compter dans leurs rangs Colette notre doyenne.

Charles Janodet,
président de la 1349^e section.



03 ALLIER
UD 003
1698 - GANNAT

GILBERTE JANIN

Le 27 juillet 2022, le président de la 1698^e section des Médaillés militaires, Philippe Benard, a rendu visite à Gilberte Janin à la maison de retraite de Gannat pour fêter

son cent deuxième anniversaire. Encore très alerte, elle a apprécié pleinement l'événement.

À cette occasion la section lui a offert un magnifique bouquet de fleurs. Le président lui a remis une carte au nom de tous les membres de la section.

Philippe Bernard,
président de la 1698^e section.



38 ISÈRE
UD 038
0807 - VOIRON

MISE À L'HONNEUR D'ALEXANDRE NANNI

Alexandre Nanni, président honoraire de la 807^e section des Médailleurs militaire de Voiron, nous a quittés le 1^{er} novembre 2021. Il avait 87 ans.

Né à La Seyne-sur-Mer (83), il est fils d'immigré italien. Au cœur de la

Seconde Guerre mondiale, il quitte Toulon avec sa mère et son frère pour l'Ardèche (Le Pouzin). En août 1944 d'intenses bombardements ont lieu dans cette commune, afin de stopper l'avancée allemande, détruisant le pont ferroviaire, le dépôt de carburants et plus de 250 maisons dont celle où il demeure.

En 1955, il s'engage dans l'armée de l'Air et ne comptera pas moins de douze affectations en France et dans les colonies en qualité de personnel naviguant comme radio navigateur. Durant la guerre d'Algérie, il est affecté au groupe de transports de la base aérienne de Maisons Blanches.

Titulaire de la Médaille militaire, de l'ordre national du mérite, de la médaille de l'Aéronautique, de la croix du combattant, de la

Valeur militaire avec deux citations, il termine sa carrière en 1975 avec le grade d'adjudant-chef et prend sa retraite dans la région iséroise en 1976. Il pilotera à l'aéroclub du Dauphiné à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs jusqu'à l'âge de 70 ans, après avoir obtenu sa licence de pilote professionnel.

Homme de caractère, autodidacte, adhérent depuis plus de 35 ans à la 807^e section, il en sera le secrétaire puis le président.

Le vendredi 5 novembre 2021, son épouse, sa famille, ses amis, les membres du bureau de la 807, son successeur le président Georges Clavel mais également le président de l'UD 38, lui ont rendu un vibrant hommage en l'église d'Apprieu, commune où il résidait avec son épouse.

Les drapeaux de la 807^e section, de l'UD 38, du Souvenir français, de l'UNPRG 38, l'ANSORAA et de la 1832^e section de Roussillon lui ont rendu les honneurs avant son inhumation à Le Pradet (83).

Georges Clavel,
président de la 807^e section.

71 SAÔNE-ET-LOIRE
UD 071
0238 - CHALON-SUR-SAÔNE

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE REYNAUD

Le samedi 19 mars 2022, devant le monument aux morts, à Chalon-sur-Saône (71), Jean-Claude Reynaud, qui a combattu en Algérie, s'est vu conférer la Médaille militaire des mains du lieutenant-colonel Eric Jaillard, commandant en second la Base Pétrolière Interarmées de Chalon-sur-Saône. Jean-Claude, adhérent à la section, entouré de sa famille, a reçu cette prestigieuse décoration avec beaucoup d'émotion.

Appelé du contingent 59 1/c, il a servi au sein du 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de Marine du 1^{er} juillet 1959 au 30 novembre 1961 et obtenu son brevet. Cité à l'ordre du régiment lors d'opérations en Algérie, il a été décoré de la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Il a terminé ses 29 mois de service avec le grade de caporal-chef.

Jean-Pierre Poisot,
président 238^e section.



33 GIRONDE

UD 033

0392 - CANTONS DES PORTES DU MÉDOC ET DE ST-MÉDARD-EN-JALLES

HOMMAGE À GÉRARD DUMONTEIL

Gérard est né le 17 février 1926 à Périgueux (Dordogne). Engagé volontaire à 18 ans en novembre 1944 au 4^e Zouaves (1^{re} Armée). Il participe à la campagne d'Alsace de décembre 44 à février 45. Puis ce sont les opérations de Royan et de l'île d'Oléron jusqu'en mai 1945. Enfin c'est l'occupation en Allemagne jusqu'en mars 1946 où il est démobilisé. Rengagé dans l'armée de l'Air en décembre 1950, il est breveté mécanicien avion. Il part en Extrême-Orient pendant deux années au Groupe de Transport Béarn doté de Dakotas. Il effectuera d'autres séjours Outre-Mer, en Centrafrique ainsi qu'à Madagascar. Ces différents séjours sont entrecoupés d'affectations en France à Avord, Orléans et Mérignac. Évidemment il a gravi simultanément les différents échelons de qualification technique ainsi que d'avancement jusqu'au grade d'adjudant-chef. Il prend sa retraite le 1^{er} décembre 1972 et peut s'adonner, aux côtés de son épouse, à son art la peinture à l'huile sur toile.

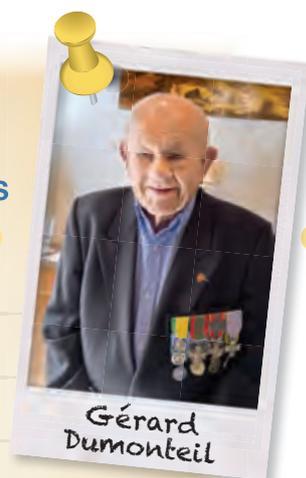
Il est titulaire de :

- La Médaille militaire.
- La croix de guerre 39-45 avec étoile de Bronze.
- La croix du combattant volontaire.
- La croix du combattant.
- Les médailles commémoratives 1939-1945, Indochine et Outre-Mer.
- La médaille de reconnaissance de la Nation 39-45.

En conclusion je vais vous donner lecture de la citation à l'ordre du Régiment du 19 avril 1945 qui lui a valu la croix de guerre avec étoile de Bronze :

« À fait preuve de courage en ramenant au PC du Régiment des renseignements importants sur l'emplacement de nids de mitrailleuses. A été légèrement blessé par un éclat de mortier à l'oreille gauche. »

Jacques Contre.



Gérard Dumonteil



Alphonso Capuano

07 ARDÈCHE

UD 007

0054 - AUBENAS ET SUD ARDÈCHE

LÉGION D'HONNEUR À ALPHONSO CAPUANO

Par décret du 8 novembre 2021 portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, notre camarade et ami Alphonso a été promu au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Cet ordre lui a été remis officiellement devant le monument aux morts de St-Jean-le-Centenier par le général Seauclès en présence des autorités locales et d'une nombreuse assistance. La SNEMM et la 54^e section des Médailleurs étaient également représentées. Militaire appelé sous les drapeaux en mars 1958, M. Capuano est incorporé au 18^e régiment des dragons à La Valbonne. Trois mois plus tard, il est affecté en Algérie au sein d'une unité combattante stationnée dans le constantinois. Après avoir effectué plusieurs stages sur le terrain, il est affecté à la tête d'un groupe de démineurs. Ses

actions accomplies avec beaucoup de courage ont permis de sauver nombre de vies humaines. Plusieurs de ses supérieurs ont eu la vie sauve grâce à ses interventions.

Par décret du président de la République 2005, la Médaille militaire lui est décernée le 10 novembre.

Ses compétences, son courage et son sang froid ont été salués par sa hiérarchie. Plusieurs actions d'éclat sont à mettre à son actif. Le grade de brigadier-chef lui a été attribué au feu. L'ensemble des adhérents de la 54^e section, se réjouissent de cette prestigieuse décoration et lui adresse ses plus vives félicitations. C'est avec plaisir mais aussi fierté que nous comptons M. Capuano dans nos rangs.

Cette cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié suivi d'une collation.

Raymon Deligans.

07 ARDÈCHE
UD 007
1767 - TOURNON-SUR-RHÔNE

HOMMAGE À ROBERT LANDI

Robert Landi a reçu samedi 5 mars 2022, à son domicile le diplôme pour le port de 50 ans de la Médaille militaire décerné par le président général de la Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire, José Miguel Real.

Une distinction qui vient récompenser la fidélité dans l'action de cet engagé volontaire en 1953, dans l'armée de Terre. Cet ancien sous-officier, qui prend sa retraite comme commandant en 1986, adhère à la section locale en 2000.

Ses compétences professionnelles l'amènent tout naturellement à prendre la fonction de trésorier, poste de confiance qu'il occupe pendant 22 ans.

Michel Hummel, président de la 1767^e section, accompagné d'une délégation d'adhérents et Dames d'entraide a mis en exergue dans son petit discours, l'engagement de Robert Landi, qui participe à toutes les commémorations patriotiques de Tournon et ses environs.

Il a également exercé avec maestria la mission de maître de cérémonie lors des commémorations officielles de 2004 à 2014,

fonction récompensée par l'attribution de la médaille d'honneur de la ville de Tournon-sur-Rhône remise par le maire Frédéric Sausset.

Son épouse Arlette, Dame d'entraide, s'est vue remettre le diplôme de la médaille d'argent de notre société nationale pour son action bénévole au sein de la section.

Robert Landi est titulaire de la Médaille militaire depuis 1971, chevalier dans l'ordre national du Mérite depuis 1981, de la croix du combattant, de la médaille commémorative du maintien de l'ordre avec agrafe « Maroc » et du Titre de reconnaissance de la Nation.

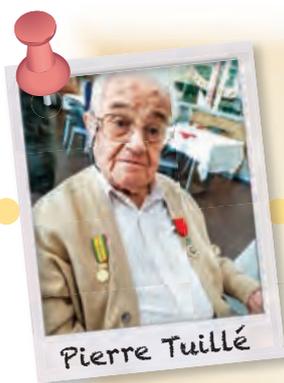
Le président lui a adressé des félicitations méritées et l'a remercié pour son action généreuse et efficace au sein de la section locale.

Robert Landi, nous a quitté le 15 mars 2022, entouré de sa famille.

Michel Hummel,
président de la 1767^e section.



Arlette et Robert Landi



Pierre Tuillé

78 YVELINES
UD 078
0013 - VERSAILLES

REMISE DE LA MÉDAILLE D'OR À PIERRE TUILLE

Le président de la 13^e section de Versailles, Patrick April, a honoré notre doyen, Pierre Tuillé, en lui remettant la médaille d'or de la Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire.

Cette cérémonie s'est déroulée le samedi 26 février 2022, au cours d'un repas organisé par sa famille à l'occasion de son centième anniversaire, en présence de ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. C'est une grande émotion, partagée par les

4 générations, qui a réjoui notre doyen, émotion d'autant plus grande tant la surprise de cette remise de médaille, en ce jour exceptionnel, avait bien été gardée par sa famille.

Titulaire de la Médaille militaire, ancien membre des Forces françaises libres, Pierre Tuillé a été fait chevalier de la Légion d'honneur début décembre 2021 lors d'une belle cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Versailles.

Patrick April,
président de la 13^e section.



84 VAUCLUSE
UD 084
0032 - AVIGNON

ADIEU À NOTRE ANCIEN D'INDOCHINES NGUYEN DUC ANH

Duc Anh voit le jour le 10 août 1928 à Khanh Hoi dans la province de Saigon qui était alors la capitale de la Cochinchine. Le 5 septembre 1952, à 24 ans, il s'engage dans l'armée de l'Air au sein du bataillon Air 01/191 en qualité de militaire autochtone, il y est affecté comme aide mécanicien à la 38^e compagnie de transport automobile. Élevé à la distinction de 1^{re} classe à compter du 1^{er} janvier 1954, il sert également comme interprète et instructeur pour les jeunes recrues. Volontaire, possédant des qualités physiques et morales de combattant il est choisi pour intégrer la Brigade de Recherche et de Contre Sabotage (BRCS) au sein du commando du colonel Serot, unité d'élite menant des actions décisives en territoire rebelle.

Le 9 juillet 1954, il est blessé à la jambe gauche par plusieurs éclats de grenade lors d'une attaque de son cantonnement par une unité Viet Minh. Soigné sommairement pour cette blessure homologuée comme blessure de guerre, à l'issue de l'attaque, il se porte volontaire et tient à participer avec ses camarades à la poursuite du commando ennemi qui subit de lourdes pertes. Pour cette action et les nombreuses autres emprunts d'autant d'éclat, totalisant 3 207 sorties opérationnelles et 19 opérations commando en zone rebelle, son unité est citée à l'ordre de la division aérienne, comportant l'attribution de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec étoile d'argent, par le général Jouhaud, commandant l'armée de l'Air en Extrême-Orient. Le 16 août 1954, cette unité est citée une nouvelle fois, à l'ordre du Corps d'Armée avec la croix de la Vaillance, par le ministre de la Défense nationale au nom de sa majesté Bao Dai, qui est alors chef de l'État du Vietnam.

Fidèle à son engagement initial au service de la France, le 5 mars 1959, il s'engage une nouvelle fois pour servir dans l'armée de l'Air au titre du personnel non naviguant. Conservant son grade de caporal-chef, il est affecté administrativement au centre administratif 839 dont la base arrière est stationnée à

Aix-en-Provence mais continue à servir sur le théâtre vietnamien. Nommé sergent d'active le 1^{er} avril 1961, il quitte définitivement Saigon le 12 septembre suivant et débarque à Marseille le 3 octobre. Il est affecté à la base aérienne 113 de Saint-Dizier à compter du 6 octobre 1961, il y obtient le brevet élémentaire de mécanicien sur véhicules de servitude. Promu au grade de sergent-chef le 1^{er} mai 1969, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour avoir atteint sa limite d'âge le 10 août 1970. Ayant rejoint la disponibilité opérationnelle, il effectue de nombreuses périodes de réserve, il est fait chevalier de l'ordre national du Mérite le 13 juin 1984. Il est fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur le 13 juillet 2010.

Dévoué et d'un investissement total, il œuvre pendant de nombreuses années en faveur du monde combattant associatif. Agissant dans le cadre du lien Armées-Nation et au profit des actions mémorielles, il est particulièrement fier de sa fonction de porte-drapeau.

Il est titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères :

- Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur,
- Médaille militaire,
- Chevalier dans l'ordre national du Mérite,
- Croix du combattant volontaire agrafe Indochine,
- Croix du combattant,
- Médaille coloniale agrafe Extrême-Orient,
- Médaille des services militaires volontaires, échelon bronze,
- Médaille de la reconnaissance de la Nation agrafe Indochine,
- Médaille des blessés de guerre,
- Médaille commémorative du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient,
- Médaille commémorative d'Indochine,
- Croix de la Vaillance et de la valeur militaire vietnamienne,
- Ordre du Mérite civil Tai.

Anh nous a quitté le 24 décembre 2021 à l'âge de 93 ans.

Robert Doniat,
président de la 32^e section.

13 BOUCHE-DU-RHÔNE

UD 013
0423 - Salon-de-Provence

Assemblée générale de la 423^e section



L'allègement des mesures sanitaires a permis à la 423^e section des Médaillés militaires de Salon et sa région d'organiser cette année son assemblée générale à l'Atrium de l'espace Charles Trenet. C'est avec grand plaisir que les adhérents se sont retrouvés pour cette manifestation qui se veut incontournable.

Au cours de cette assemblée, le bilan des deux années passées a été exposé : décès de membres pour lesquels une minute de silence a été observée, manifestations patriotiques et animations.

Le député Jean-Marc Zulési et monsieur Cunin, représentant monsieur le maire de Salon ont ensuite pris la parole.

Plusieurs présidents d'associations patriotiques étaient également présents : Souvenir français et Anciens combattants des communes voisines. Les personnalités présentes ont remis des diplômes : 7 pour les adhérents ayant plus de 25 ans de Médaille militaire, un diplôme de porte-drapeau SNEMM, 2 diplômes de vermeil de la SNEMM avec médaille, ainsi que deux diplômes d'honneur.

À la suite de ces remises de récompenses, un apéritif convivial a été servi dans la galerie afin de permettre à chacun d'échanger quelques mots.

UD 013
1108 - St-Martin-de-Crau

Honneur à Francis Agostini



La section vient de perdre dans sa 89^e année notre ami Francis.

Suite à la dissolution de la 267^e section de Tarascon, Francis Agostini a rejoint la 1108^e section de Saint-Martin-de-Crau.

Très connu dans le pays d'Arles et dans le département au niveau des associations patriotiques, mais

également au niveau national.

Après une brillante carrière militaire en Indochine et en Algérie, il retourne à la vie civile en 1977.

Il rejoint le monde agricole. Il est membre au Parlement européen à Bruxelles puis conseiller régional en Paca.

Il est titulaire de la Légion d'honneur (officier), de la Médaille militaire, de l'ONM (commandeur) et de multiples décorations.

Il a été président de la coordination des associations patriotiques des Bouches-du-Rhône, de l'Union fédérale des Anciens combattants et Victimes de guerre du département, de l'amicale des Anciens combattants et Victimes de guerre de la commune de Arles. Il est vice-président du conseil départemental des Anciens combattants et Victimes de guerre.

Les obsèques ont eu lieu le 7 janvier en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux drapeaux d'associations patriotiques. Repose en paix Francis.

15 CANTAL

UD 015
0914 - Aurillac

Remise de la Médaille militaire Jean-Philippe Sautarel



Le 14 juillet 2022 à Marmanhac, le lieutenant-colonel Thierry Perret délégué militaire départemental du Cantal, a remis la Médaille militaire au caporal-chef de 1^{re} classe Jean-Philippe Sautarel du 1^{er} RPIMA, en présence de monsieur Ferchiche secrétaire

général et sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac, de monsieur Sautarel sénateur du Cantal, de monsieur Descoeurs député du Cantal (1^{re} circonscription), de madame Lantejoul conseillère départementale représentant du président du conseil départemental, du lieutenant-colonel commandant le groupement de la gendarmerie (par substitution), de madame Schultz directrice de l'ONAC-VG du Cantal, de monsieur Cosnier maire de Marmanhac, d'un détachement sous les armes de la Gendarmerie, de 100 jeunes du SNU et leur encadrement, de la 1^{re} promotion des jeunes porte-drapeaux, de nombreux présidents d'associations et leurs drapeaux et d'un nombreux public.

Après les dépôts de gerbes et la remise de décorations aux réservistes de la DMD 15, le LCL Perret a retracé la carrière du caporal-chef Sautarel, notamment ses nombreuses et périlleuses missions en OPEX.

La Médaille militaire qui lui a été conférée aujourd'hui témoigne de la reconnaissance de la Nation et l'estime de tous, sentiment partagé par ses nombreux camarades venus pour la circonstance.

Un vin d'honneur au château de Sedaiges a clôturé cette matinée.

17 CHARENTE-MARITIME

UD 017
0213 - ROYAN

Assemblée générale de la 213^e section



L'assemblée générale ordinaire de la 213^e section s'est tenue le 2 avril au restaurant *La Forêt* à Meschers-sur-Gironde. Ont assisté à cette réunion Gérard Filoche, adjoint en charge des associations patriotiques représentant le maire de Royan, Brigitte Gaillot représentant le comité local

de la Légion d'honneur et Danièle Crochet représentant le président départemental de l'ordre national du Mérite. Étaient présents également une cinquantaine de membres de la section.

Joël Coat s'est vu remettre le diplôme d'honneur tandis que Renée Doumain a reçu la médaille d'or accompagnée de son diplôme. Le rapport moral présenté par le président a été approuvé à l'unanimité, tout comme la situation financière exposée par le trésorier Jean-Claude Kerskens. La secrétaire Viviane Gardaire est revenue sur les activités de 2021.

Cette assemblée générale s'est terminée sous les applaudissements et les remerciements pour le travail effectué par le bureau et la mise à l'honneur de notre centenaire, Renée Doumain.

UD 017
0901 - Montendre-St-Aigulin - Jonzac

Hommage à notre ami Christian Richer



Christian, né le 26 avril 1936 à Boisredon (17), nous a quitté brutalement le 25 janvier 2022, il allait avoir 86 ans. Appelé du contingent le 5 mars 1957, il est successivement affecté au 1^{er} régiment de marche du Tchad, au 231^e et au 12^e en AFN à compter du 1^{er} février 1958. Brillant tireur FM, calme et cou-

rageux, lors d'une mission dangereuse, le 30 mai 1958, son action lui vaut d'être cité à l'ordre de la Brigade. Il se voit attribuer la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze le 17 juillet 1958. Le 4 août 1958, alors grenadier voltigeur, il permet, dans une très forte embuscade, l'évacuation de blessés et de la mitrailleuse de son véhicule, il est de nouveau cité à l'ordre de la Brigade et obtient une seconde étoile de bronze. Promu caporal le 16 septembre 1958 et sergent le 16 janvier 1959, il est rendu à la vie civile le 3 juillet 1959. Il appartient alors à la réserve jusqu'en 1973. Il y est très apprécié pour son dévouement et son sérieux, ce qui lui vaut, pour services rendus, les félicitations du général commandant la 4^e région militaire. Ayant repris sa vie civile, il travaille dans la filière bois jusqu'en 1994. Parallèlement, il s'inscrit dans la vie communale. Conseiller municipal durant deux mandats, il est responsable du comité des fêtes et des cérémonies patriotiques. Ayant toute sa vie, servi avec entraînement, abnégation et courage, il est fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur (décret du 26 avril 2018). Cette prestigieuse décoration lui a été remise le 20 octobre 2018 par Marie-Françoise Richard, officier de la Légion d'honneur et par ailleurs présidente de l'UD17, en présence du président de 901^e section Pierre Michiels et des membres de la section.

Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, il est titulaire de la Médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire avec deux citations et étoiles de bronze, du Titre de reconnaissance de la Nation, de la croix du combattant AFN et de la médaille commémorative AFN.

Le comité et les membres de la section présentent leurs sincères condoléances à la famille.

24 DORDOGNE
UD 024
0063 - Bergerac

Assemblée générale de la 63^e section



Le 2 mars 2022, la 63^e section des Médaillés militaires de Bergerac a tenu son assemblée générale annuelle au restaurant Kyriad en présence de présidents d'associations amies et du commandant de la gendarmerie locale.

Un peu plus de 60 adhérents ont répondu à la convocation du président Voisin et autant de personnes ont assisté au repas qui a suivi l'assemblée, épouses et amis inclus.

Au cours de cette réunion, le président Voisin a honoré le vice-président Claude Prévot pour son

engagement au sein de la section au profit de laquelle il œuvre depuis 32 années en lui remettant la médaille de Vermeil de la SNEMM, accompagnée de son diplôme. Durant cette période, Claude Prévot a assuré les fonctions de président par intérim, porte-drapeau et surtout trésorier pendant une vingtaine d'années.

Le président a également remis à J.P. Paris l'insigne de porte-drapeau pour ses 20 ans de fidélité dans cette fonction.

L'assemblée a félicité les deux récipiendaires en les applaudissant chaleureusement.

UD 024

38^e congrès de l'UD 24



Le 15 mai 2022 s'est tenu à Nontron le 38^e congrès de l'union départementale des Médailleurs militaires de la Dordogne. Après deux ans d'impossibilité d'organisation, c'est avec beaucoup de plaisir que les congressistes se sont retrouvés.

En souhaitant la bienvenue aux participants, Jean-Paul Favard, président de la section de Nontron a ouvert le congrès en présence de Nadine Herman Bancaud, maire de Nontron, qui a fait une présentation de sa ville.

Le président de l'UD 24 Jean-Paul Benjamin a ensuite passé la parole aux différents intervenants pour lecture des rapports d'activité, financier et commission de contrôle financier.

Puis les deux présidents ont accueilli les autorités, le sous-préfet de Nontron, le député de la circonscription, le conseiller départemental, la maire de Nontron, le colonel DMD et le commandant de compagnie de gendarmerie qui ont tous prononcé un discours. À l'issue, nous nous sommes rendus en cortège au monument aux morts de Nontron pour un dépôt de gerbe des différentes autorités avec au préalable une remise de Médaille militaire à l'un des adhérents de la section de Nontron, Jean Deluche. La journée s'est terminée autour d'un repas avec une centaine de participants.

29

FINISTÈRE

UD 029
0018 - Quimper

Assemblée générale de la 18^e section



L'assemblée générale ordinaire de la 18^e section s'est tenue le samedi 12 mars 2022 dans les locaux de la salle communale de Quéménéven. 19 adhérents étaient présents dont certains accompagnés de leurs épouses.

Bernard Helias, président de la 18^e section a souhaité la bienvenue à tous les adhérents, en présence d'Erwan Crouan, maire de Quéménéven et du chef d'escadron Xavier Bonnevie, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Châteaulin. Une minute de silence a été observée.

Le secrétaire a rappelé la composition de la section : 40 membres et 4 dames d'entraides, relaté les activités de la section en rappelant la participation de son drapeau lors des cérémonies au cours des années 2020 et 2021.

Le trésorier, Robert Chevalier, a présenté un bilan financier équilibré sur les trois dernières années, les confinements successifs n'ayant pas permis d'assemblées générales.

À l'issue de cette réunion, 26 convives accompagnés de leurs épouses se sont retrouvés au restaurant *Le Tal Ar Hoat* à Quéménéven pour un repas partagé dans une ambiance très conviviale.

35

ILLE-ET-VILAINE

UD 035
1730 - Combourg

Décoration à Michel Porée



À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2022 à Combourg (35), Michel Porée, 83 ans, membre de la 1730^e section s'est fait remettre la médaille de la Défense nationale avec agrafes « Essais nucléaires - Mururoa ».

Avant d'être agent immobilier à Combourg, Michel a porté l'uniforme de l'armée de l'Air pendant 16 ans de 1958 à 1974. Durant cette période, affecté en tant que personnel navigant, Michel cumule plus de 10 000 heures de vol pour des missions diverses et variées sur différents théâtres de conflits (parachutages, ravitaillements et évacuations sanitaires pendant la guerre d'Algérie. Interventions au Niger et au Tchad). S'y ajoutent de multiples déplacements en Amérique, en Asie, en Europe, dans les départements et territoires d'outre-mer, escortes de personnalités, dont le président Pompidou en 1973, etc.

Michel est décoré de la Médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire, de la croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative d'Algérie. Il possède en outre deux décorations étrangères, la médaille de l'ordre du Mérite du Niger et de la médaille du Tchad.

Parmi ses nombreuses missions, il participe notamment à 38 transports de fret nucléaire entre Hao, île de Mururoa (Pacifique) et la France. C'est à ce titre exceptionnel qu'il est décoré suivant le décret du 29 janvier 2021.

Moment intense d'émotions pour lui et ses proches.

38

ISÈRE

UD 038
0807 - Voiron

Hommage à Pierre Semiro



Pierre Semiro, major honoraire de gendarmerie en retraite, ancien président de la 41^e section des Médailleurs militaires de Rives (38), fils de gendarme à cheval, nous a quitté le 14 février 2022, à l'âge de 92 ans. Engagé volontaire à 18 ans dans l'infanterie

de Marine, il est affecté en Indochine, aux FFA, au Sénégal, en Mauritanie et en Algérie. En 1958, il entre en gendarmerie et effectue toute sa carrière en Rhône-Alpes, en unité motocycliste, à Givors, à Lyon, à Saint-Julien-en-Genevois, à Rives au peloton d'autoroute qu'il inaugure et où il termine sa carrière en 1985 avec le grade de major. Il accomplit une



Atelier
Le Mée
TRADITION

Fabricants de drapeaux brodés
depuis 1956 !

Contactez-nous :
mathilde.ne@eurodrapeau.com
02 99 38 83 02



seconde carrière dans les transports de fonds, tout en s'impliquant au sein de la 41^e section de Rives, qu'il présidera durant 11 ans, jusqu'à la fusion avec la 807^e de Voiron. Il devient également conciliateur-médiateur de justice durant de nombreuses années. Le 22 février 2022, Michèle son épouse, ancienne vice-présidente des Dames d'entraide, ses quatre enfants et ses petits enfants ainsi que de nombreux amis l'accompagnaient à la cérémonie religieuse en l'église de Rives, où il était unanimement apprécié. Les drapeaux de la Légion d'honneur, de la Légion d'honneur DPLV, de l'UD 38, de la 807^e section de Voiron à laquelle il était adhérent, de l'UNPRG 38 et du Souvenir français qui entourent son cercueil à l'église lui ont rendu un hommage sur le parvis, avec quelques instants de recueillement.

Au nom des Médaillés militaires, Georges Clavel, président de la 807^e section et de l'UD 38, à son tour, a rendu un vibrant hommage à un homme de conviction, passionné d'histoire, de randonnées en montagne, humaniste, d'une discrétion légendaire. Pierre Semiroit est chevalier de la Légion d'honneur DPLV (Décorés au Périol de Leur Vie pour faits de guerre ou d'héroïsme civil), Médaillé militaire (à l'âge de 30 ans), chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de deux croix de guerre dont une avec palme, des médailles commémoratives Indochine et Algérie, de la croix du combattant volontaire et de la reconnaissance de la Nation.

39

JURA
UD 039
0479 - Dole

Remise de deux Médailles militaires



Le dimanche 8 mai 2022 à Lons-le-Saunier à l'occasion de la cérémonie nationale le colonel Huguet commandant le groupement de gendarmerie du Jura a remis la Médaille militaire à l'adjudant-chef Jeanmougin et au maréchal des logis-chef David Bourge, fils du président de l'UD39.

Le parrain du MDLC Bourge n'étant que le père du récipiendaire.

La cérémonie était couverte par le drapeau de l'UD 39 avec son porte-drapeau Emilio Boffa.

La cérémonie était de haute prestance relevée par un détachement de JSP de gendarmes réserviste, de cadets de la Gie et d'un détachement du 6^e RMAT de Besançon.

40

LANDES
UD 040
0184 - Mont-de-Marsan

Concert au profit de la SNEMM



Le comité de section de la 184^e section de Mont-de-Marsan (Landes) a organisé le vendredi 20 mai 2022 un concert Gospel, en l'église St-Vincent-de-Paul de cette belle ville landaise. Concert au profit des orphelins soutenus par le service de l'entraide. Ce joli succès a permis de faire parvenir au siège de la SNEMM un chèque conséquent d'un montant de 800 euros. Plus de 100 personnes ont vibré au rythme des chants du groupe *Gospel in Landes* durant près de deux heures.

C'était la première fois qu'un concert était organisé. Il est envisagé de renouveler ce rassemblement afin de participer encore à cette œuvre d'entraide tellement nécessaire aux orphelins, aux boursiers, à nos vieux sociétaires et aux sportifs handicapés de la Défense.

44

LOIRE-ATLANTIQUE
UD 044
0195 - Presqu'île Guérandaise

Remise de trois Médailles militaires



Le 8 mai 2022, 3 membres de la section ont été décorés par le lieutenant-colonel Hurel, adjoint du DMD de la Loire-Atlantique qui leur a conféré la Médaille militaire.

- Sergent Jean Beviere, engagé volontaire pour 3 ans en 1957 en intégrant l'école des sous-officiers de Saint-Maixent. À l'issue de sa formation, il est affecté en Algérie. Il participe à de multiples opérations. Il se distingue le 21 mai 1960 en intervenant sous le feu d'un élément rebelle afin de dégager son groupe qui était en difficulté. Cette action lui a valu de recevoir la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. 3 ans plus tard, il est de nouveau cité, à l'ordre de la division, et se voit attribuer la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

- Le premier maître Gérard Corvaisier s'engage dans la Marine nationale en 1958. Il poursuit sa formation de Fusco en Algérie. Il est ensuite affecté au 1^{er} bataillon de fusiliers marins comme chef d'équipe et effectue de nombreuses opérations de combat. Le 25 avril 1961, son unité, prise sous le feu de rebelles, essuie de lourdes pertes et son commandant d'unité lui donne alors l'ordre de prendre le commandement de sa section pour permettre au commando « Monfort », encerclé par l'ennemi, de se dégager. Cette action lui vaut l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent. Il finira sa carrière en 1974 après 15 ans et 6 mois de service.

- L'adjudant-chef Gabriel Tapin a effectué toute sa carrière au sein de la Gendarmerie départementale. Admis en 1980 à l'école de Châtellerault, il rejoint ensuite la Basse Normandie, puis la Région de gendarmerie des Pays de la Loire où il termine sa carrière à la compagnie de Saint-Nazaire avec le grade d'adjudant, en 2014. Il intègre ensuite la réserve opérationnelle. Il prend sa retraite en septembre 2020 avec le grade d'adjudant-chef. Ses brillants états de service lui ont valu l'attribution de la Médaille militaire.

49

MAINE-ET-LOIRE
UD 049
0131 - Angers

Les 170 ans de la Médaille militaire à Angers



Le lundi 2 mai 2022, une cérémonie des couleurs dans l'enceinte de l'École du génie a revêtu un caractère particulier puisqu'elle a célébré les 170 ans de la création de la Médaille militaire. Des représentants de la 131^e section des Médaillés militaires d'Angers étaient présents avec leur drapeau ainsi que le président de la 522^e section de Cholet et son drapeau. Des Médaillés militaires d'active étaient également présents pour marquer ce moment.

Deux sous-officiers se sont vu conférer cette prestigieuse décoration.

Le général Jean-Philippe Crach commandant de l'école et DMD 49 a proclamé un ordre du jour pour l'occasion.

La cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un café croissant et de la présentation de la collection des 170 ans de la médaille et de la SNEMM par le président de la 131^e section.

51

MARNE
UD 051
0141 - Châlons-en-Champagne

Nos médaillés décorés



Pierre Morvan et Jean-Pierre Justin de la 141^e section ont reçu, à titre exceptionnel, la médaille de bronze de la Défense nationale avec agrafes « Défense » et « Essais Nucléaires », en application du décret du 29 janvier 2021.

Pierre Morvan est présent, en 1963, au centre d'expérimentation militaires des oasis dans le massif du Hoggar (Sahara Algérien) et Jean Pierre-Justin, en 1982, au Centre d'Expérimentation du Pacifique en Polynésie française.

Ces décorations leur ont été remises le 10 mars 2022 lors d'une cérémonie, dans les salons de la préfecture de la Marne, par Pierre N'Gahane, préfet de la Marne et par le lieutenant-colonel Philippe Barbier, adjoint au délégué militaire départemental.

Lors de son allocution, le Préfet a rappelé l'histoire des essais nucléaires français, les raisons de ces essais et leur importance dans la création de la force de dissuasion nucléaire française.

Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur.

52

HAUTE-MARNEUD 052
0834 – Longeau**Hommage à Robert Hucherot**

Jeudi 2 juin 2022, Alain Coibon, président de la 834^e section des Médaillés militaires accompagné du secrétaire de la section Pierre Mielle se sont rendus à la maison de retraite de Selongey afin d'honorer Robert Hucherot membre de la 834^e section et lui remettre le diplôme de 50 ans d'attribution de la Médaille militaire ainsi que la médaille de la SNEMM.

Beaucoup d'émotions et de plaisir lors de cette petite cérémonie.

UD 052

1727 – Joinville – Wassy

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Invités par Daniel Faïs, président de la 1727^e section de la Médaille militaire de Joinville – Wassy, les élèves de troisième du collège Jouffroy d'Abbans de Doulaincourt-Saucourt se sont rendus le jeudi 24 mars 2022 à la cérémonie journalière du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris, en présence de Frédéric Fabre, conseiller régional du Grand Est, maire de Doulaincourt-Saucourt, d'Anne Raimbault, principale du collège, d'Aurélien Dreyer, principal-adjoint et de 4 professeurs. Cette cérémonie solennelle était présidée par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la mémoire et des anciens combattants et par les généraux Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris, Bruno Dary et Christophe de Saint-Chamas, nouveau président du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Les honneurs étaient rendus par un régiment de la Garde républicaine de Paris et par la musique de la Gendarmerie mobile d'Ivry-sur-Seine.

Le dépôt de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu, le port des gerbes et du drapeau de la Médaille militaire de Joinville – Wassy étaient assurés par des collégiennes et des collégiens.

Le drapeau de la Flamme était porté par notre camarade Lionel Romary de la section de Joinville – Wassy.



UD 052

Prélèvement de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Le 8 mai est une date très importante dans l'histoire française. À l'occasion de la commémoration de ce jour particulier, la « Flamme de la Nation » a été ramenée à l'école de Gendarmerie de Chaumont depuis l'Arc de Triomphe, via un rallye relais de 300 km. Un exploit sportif lié à l'histoire et réalisé par 230 élèves gendarmes qui ont ainsi commémoré

le 77^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. Le commandant de l'école, le général Laurent Gérin, a récupéré ce symbole si particulier des mains de Jean Pierre Paquet, président de la 330^e section de la Médaille militaire, lors d'une cérémonie au pied de l'Arc de Triomphe, sur la tombe du Soldat inconnu. Parti de Paris le 7 mai, protégée dans une lampe de type « tempête », la flamme a été confiée à un premier groupe puis à des groupes successifs pour atteindre l'école de Chaumont le 8 mai vers 23h30. Celle-ci a été veillée toute la nuit avant de repartir le lundi 9 mai au matin pour le Mémorial de Colombey-les-Deux-Églises.

Elle a été entreposée dans une vasque spécifique au pied de la croix de Lorraine.

Les différentes sections de l'UD 52 participent régulièrement au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe avec de nombreux établissements scolaires du département de la Haute-Marne.



53

MAYENNEUD 053
1060 – Mayenne**Assemblée générale de la 1060^e section**

C'est le vendredi matin, 18 mars, que s'est tenue à la caserne Mayran, l'assemblée générale de la section des Médaillés militaires de l'arrondissement de Mayenne. Les participants étaient heureux de se retrouver en ce lieu militaire symbolique après plus de deux ans de pandémie. Dans son allocution de bienvenue, le président Claude Mautaufray déclarait que nous fêtons en cette année 2022, le 170^e anniversaire de la Médaille militaire créée par Napoléon III. Il rappelait également que la section de Mayenne a été constituée à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1939. Il précisait enfin que cette décoration prestigieuse, placée au 3^e rang dans l'ordre national, n'était remise qu'aux personnels non officiers ayant servi brillamment la France avec « Valeur et Discipline » comme l'atteste la devise figurant au revers de la médaille.

Après la présentation des rapports moral et financier, il était procédé à l'élection de membres du comité et à la reconstitution du bureau. Claude Montaufay, président, Roger Pierre, trésorier et Norbert Michel, secrétaire ont été reconduits dans leurs fonctions.

À l'issue de la réunion, l'ensemble des participants se retrouvaient sous un soleil radieux devant le monument aux morts à l'entrée de la caserne Mayran. En présence des autorités locales et des porte-drapeaux de Mayenne, c'est après le chant du Médaillé militaire qu'une gerbe était déposée, suivait ensuite la sonnerie aux morts et la diffusion de l'interprétation de la *Marseillaise* par le chœur de l'école de Saint-Cyr.

Après la cérémonie, les participants se rendaient au cercle mixte de l'escadron de gendarmerie

pour assister à la remise, par le président de la section, de la médaille associative de vermeille à Roger Perrier et celle de bronze à Norbert Michel pour respectivement 20 et 5 ans d'activité au sein de la section. Le général Marvillet et Jean-Pierre Scornet, maire de Mayenne ont remis les diplômes attribuant ces décorations.

Venait ensuite le moment de prendre le verre de l'amitié et de partager un repas très convivial pour clôturer cette journée de retrouvailles.

56

MORBIHANUD 056
0125 – Vannes**Assemblée générale de la 125^e section**

Le 9 avril 2022, la 125^e section de Vannes a tenu son assemblée générale en présence de Léon Delahaye, président de l'union départementale du Morbihan, invité par le président de la section, Michel Gouas.

Cette réunion a été l'occasion de la présentation du rapport financier et des activités à venir, de l'élection des membres du bureau, tous reconduits, puis d'un exposé sur les effectifs, avant une remise de récompenses.

Notre section compte 167 membres dont 118 titulaires, 43 dames d'entraide et 6 membres associés. La moyenne d'âge est de 76 ans pour les hommes, 78 ans pour les dames, notre doyen aura 102 ans en août prochain.

2 diplômes de porte-drapeau ont été remis ainsi que 4 diplômes d'honneur pour plus de 50 ans de Médaille militaire, 4 médailles associatives de la SNEMM échelon argent et 4 médailles échelon bronze.

Noël Boisdrion, après 22 de porte-drapeau au sein de l'UD56, a remis l'emblème au président Delahaye dans l'attente d'un successeur.

Un verre de l'amitié est venu clôturer la réunion en présence des autorités avant de laisser la place à un repas pris en commun.

59

NORDUD 59
191 – Dunkerque**Remise de la Médaille militaire à Jean Ducourant**

Lors de la célébration du 77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le capitaine de vaisseau Patrick Ratier, commandant la Marine à Dunkerque, a remis la Médaille militaire à Jean Ducourant, ancien combattant d'Afrique du Nord.

Étaient présents : le capitaine de frégate Loïc Ménard du B.C.R « Somme », d'Hervé Tourmente, sous-préfet, de Patrice Vergriete, maire de Dunkerque ainsi que de nombreuses personnalités et 19 porte-drapeaux.

À l'issue une réception s'est tenue dans le hall d'honneur de la communauté urbaine de Dunkerque. Jean Ducourant (qui a intégré la section en janvier 2022) a posé avec Bernard Alexis, porte-drapeau et Alain Cornille, président de la 191^e section devant la magnifique fresque illustrant le Carnaval.

Félicitations au récipiendaire.

UD 059
1049 - Berlaimont-Avesnes

Anniversaire de notre doyenne Madeleine Dehanne



Journée anniversaire à la 1049^e section en ce 21 mai 2022. La présidente des Dames d'entraide Annie Godin, accompagnée de la trésorière Chantal Goudaillier ont remis un bouquet de fleurs à notre doyenne Madeleine Dehanne, qui fête en ce jour ses 95 ans.

Elle est veuve de Maurice Dehanne décédé le 23 mars 2010. Maurice était un ancien d'Indochine. Il était titulaire de la Médaille militaire depuis 2008. Madeleine est membre de la section depuis le 1^{er} janvier 2009.

C'est une figure sympathique et très dynamique. Elle participe activement à nos assemblées et aux diverses manifestations que met sur pied la section. C'est un exemple à suivre pour bon nombre de nos plus jeunes membres.

Tous nos vœux de pleine vie à Madeleine.

UD 059
1049 - Berlaimont-Avesnes

Assemblée générale de la 1049^e section



Le dimanche 27 février 2022, rassemblés autour de leur président Jean-Michel Marouzeu dans les salons d'honneur de la mairie de Berlaimont (59) le bureau de la 1049^e section en présence de 30 membres (17 titulaires de la Médaille militaire, 6 membres associés et 7 dames d'entraide) procèdent à leur assemblée générale ordinaire annuelle.

Après les remerciements à l'assemblée présente, selon un ordre du jour bien établi et respecté strictement, sont soumis à l'approbation, le rapport moral et d'activités, les bilans financiers et prévisionnels pour les années 2021/2022.

Par la suite, Jacques Garet, président de l'union départementale du département du Nord procède à la remise de de la médaille d'or à Jean-Luc Godin et la médaille d'argent à son épouse Annie pour leur implication exceptionnelle et sans faille pendant plus de 27 années dont 20 ans de présidence pour Jean-Luc. C'est un moment très solennel et émouvant. Pour mémoire, au niveau local, en 1918, a été créée la 185^e section Avesnes-Avesnelles et en 1926 la 501^e section de Fournies qui fusionneront successivement le 08 avril 1994 et le 14 Juin 2009 avec la 1049^e section de Berlaimont qui, elle, a été créée en 1938.

Pour terminer cette assemblée, une minute de silence a été observée en mémoire de trois membres sociétaires disparus en y associant leurs camarades militaires et gendarmes victimes du devoir accompli au cours de cette année 2021.

60 OISE
UD 060
0136 - Compiègne

Hommage à Jean-Luc Demoisson



La 136^e section vient de perdre son vice-président et ami Jean-Luc Demoisson le 14 mai 2022.

Jean-Luc est né le 3 octobre 1957 à Nancy (54). Fils de déporté, dès qu'il a eu l'âge requis, il a embrassé la carrière militaire dans les transmissions. Il a servi dans les unités

stationnées à Epinal, Metz, Trèves, Compiègne, Senlis, Maisons Laffitte. Il a participé à plusieurs séjours en opérations extérieures (Ex Yougoslavie, Tchad, Gabon). Il a quitté le service actif après 38 années avec le grade de major et a rejoint la réserve opérationnelle jusqu'à la fin 2021. Très serviable et adjoint compétent, c'est plus qu'un camarade qui a été emporté par un accident vasculaire cérébral, un ami au grand cœur qui aurait mérité de disposer d'un peu plus de temps.

Il était titulaire de la Médaille militaire, de la médaille de la Défense nationale échelon « Or » et trois lettres de félicitations.

Toute la section présente ses sincères condoléances à son épouse, ses enfants, petits-fils et à toute sa famille. Repose en paix Jean-Luc.

UD 060
0136 - Compiègne

Remise de la Médaille militaire à Pierre Janiak



Le 8 mai 2022, sous un beau soleil et après plusieurs reports consécutifs dus à la pandémie, le lieutenant-colonel Rouillé, adjoint au délégué militaire départemental de l'Oise a décoré deux membres de la 136^e section devant le monument aux morts et en présence des associations patriotiques, de leurs drapeaux et présidents respectifs, des

élus et des familles des récipiendaires. La Médaille militaire a ainsi été conférée à Pierre Janiak, né le 29 juin 1935, maréchal des logis dans les dragons, 25 mois de service dont 11 en Algérie, cité et à Jean-Paul Racan né le 19 mars 1955, adjudant-chef, 20 ans de service dans l'aviation légère de l'armée de Terre et 20 ans comme technicien dans le service des douanes, cité.

Pour compléter l'honneur fait aux nouveaux décorés, la commune a offert un rafraîchissement très apprécié aux participants.

Sur la photo, Pierre Janiak à gauche et Jean-Paul Racan à droite. Le porte-coussin est l'arrière-petit-fils de monsieur Janiak.

67 BAS-RHIN
UD 067
0409 - Wissembourg-Landau-Lauterbourg

Assemblée générale de la 409^e section

L'assemblée générale de la 409^e section des Médailleurs militaires s'est déroulée le 26 mars à Wissembourg.

Le président, Jean-Gabriel Fumery, a salué les invités et les membres de la section. Il a ensuite présenté les nouveaux adhérents qui contribuent à donner une nouvelle impulsion et aussi à rajeunir le groupe.

Après avoir rendu hommage aux militaires morts en service, le président a fait l'éloge de Jean-Claude Goergen, ancien secrétaire, qui nous a quittés en

mai dernier après avoir été la cheville ouvrière de la section pendant de nombreuses années.

Lydie Girod a retracé les 11 années passées à la tête de l'union départementale. Elle a transmis le flambeau à son successeur, Didier Brissac, lui-même président de la section d'Hagenau.

L'ensemble des participants s'est regroupé pour le traditionnel déjeuner au cours duquel une adhérente a été heureuse de recevoir un magnifique bouquet pour son anniversaire.



UD 067
0409 - Wissembourg-Landau-Lauterbourg

1^{er} mai 2022 - Marche de la solidarité

En cette belle matinée du 1^{er} mai, 5 membres de la section se sont retrouvés à salle des fêtes de Cleebourg pour une marche au profit de l'association « Enfants de Marthe ». Deux circuits de 5 km et 10 km ont été proposés aux marcheurs.

Membre de la section, Dominique est l'organisateur de cette magnifique manifestation aux profits des enfants malades, plus de 400 personnes sont venues pour marcher et soutenir les enfants.

Après cette promenade matinale, les marcheurs se sont retrouvés pour une petite collation.



71 SAÛNE-ET-LOIRE
UD 071
0238 - Chalon-sur-Saône

Assemblée générale de la 238^e section



Le 14 mars 2022, à la maison des associations à Chalon-sur-Saône, la 238^e section a tenu son assemblée générale en comité restreint tenu de la pandémie. Jean-Pierre Poisot, président et secrétaire, était entouré de la trésorière Isabelle Ménelot, des vérificateurs aux comptes Patrick Nolet et Albert Thomas ainsi que de 6 membres du comité : Gérard Biguet, Denis Delaborde, Bernard Desfête, François Fréaux, Eric Sabaty et Roland Textor. Après un moment de recueillement à la mémoire des membres disparus le président a présenté le rapport moral et le rapport d'activité puis la trésorière a exposé le rapport financier, rapports qui ont été approuvés. Le président s'est

félicité de l'arrivée d'un nouvel entrant au comité, Franck Desmaris et de 3 nouveaux adhérents, Pascale Dufieux et Sylvie Fiancette ainsi que Fabrice Noïrot.

Malgré la pandémie, les porte-drapeaux, Bernard Desfête et Pierre Fruchon ont participé aux 21 cérémonies nationales ou mémorielles, ils ont été remerciés par l'assemblée.

À l'issue de l'assemblée générale, une remise de diplômes d'honneur a permis de distinguer, pour plus de 50 ans de titularisation Roland Bouveret, Daniel Larmonier et Robert Orenge et pour plus de 25 ans Maurice Carillon, Bernard Desfête, Patrice Dettome et Roland Mazoyer. Michel Verrier et Gilbert Grangeret, retenus, se verront remettre leur diplôme à domicile.

Un moment de convivialité a clôturé cette réunion.

76

SEINE-MARITIME

UD 076
0137 - Le Havre

Assemblée générale de la 137^e section du Havre



Le dimanche 20 février, les Médailleurs militaires de la section du Havre se sont réunis pour leur assemblée générale après deux années d'interruption en raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19 dans les salons du restaurant du club nautique *Les Régates*.

Après un instant de recueillement à la mémoire des défunts de la section, le président Dominique Poupel a présenté le bilan des activités de la

section, principalement notre présence à toutes les cérémonies patriotiques auxquelles nous avons été conviés.

Bruno Lozano, représentant Édouard Philippe, maire du Havre et Vallery Louis, président de l'AMAC étaient présents.

Après le rapport moral et financier, approuvés, les membres du bureau ont été élus,

Dans son intervention, Dominique Poupel a rappelé notamment : « *Nous avons l'honneur de porter la plus belle décoration qu'un soldat puisse obtenir. Soyons fiers et respectons la plus que tout. Servir la France, c'est d'abord l'aimer et défendre ce qu'elle est.* »

L'assemblée générale s'est clôturée par un vin d'honneur et la remise de la médaille d'or des porte-drapeaux à Alain Ternon.

Un repas convivial a réuni les participants à cette réunion.

77

SEINE-ET-MARNE

UD 077
0611 - La Ferté-sous-Jouarre

Décoration à titre exceptionnel

Le 08 mai 2022 notre camarade Jean Thomas, président honoraire de l'UD 77 et de la 611^e section a été décoré de la médaille de la Défense nationale échelon bronze à titre exceptionnel avec agrafes « Défense » et « Essais Nucléaires ». Cette distinction fait suite à la décision ministérielle du 23 mars 2022, en reconnaissance des services rendus lors de 2 missions effectuées au cours d'essais nucléaires en 1965 au Sahara.

Né le 24 mars 1931 à Remiremont (88), Jean s'engage le 1^{er} novembre 1950 à Saint-Maixent-l'École. Sergent le 1^{er} juillet 1951, il rejoint le 5^e RTM à Wetzlar (Allemagne) le 9 juillet de la même année. Sa carrière se poursuit au 3^e bataillon du 4^e RTM en Indochine, puis au 1^{er} RTM au Maroc, au GH n°2 en Égypte, au GH n°3 au Maroc, de nouveau, puis au GALAT 3 en Algérie. De retour en France, il est affecté au groupement

d'expérimentation de l'ALAT à Versailles le 1^{er} novembre 1961. Il est nommé au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 1963. Il retrouve l'Afrique du Nord pour effectuer deux missions au Sahara du 19 mai au 6 juin et du 3 novembre au 4 décembre 1965. Il prend sa retraite le 16 mai 1966.

Blessé par balle à Dich-Son au Nord-Vietnam le 12 avril 1953, Jean Thomas est cité à l'ordre de la brigade le 17 mai, puis à l'ordre du corps d'armée le 25 mai 1953.

Fait chevalier de la Légion d'honneur le 11 novembre 1998, il est titulaire de la Médaille militaire depuis le 23 janvier 1959. Il détient également la croix de guerre TOE avec étoiles de bronze et de vermeil, la croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze, la croix du combattant, la médaille coloniale (Extrême-Orient), ainsi que les médailles commémoratives (campagne d'Indochine, opérations du Moyen Orient et opérations du maintien de l'ordre. La médaille d'honneur échelon or de la SNEMM lui a été remise le 8 février 2020.



78

YVELINES

UD 078
1183 - Plaisir Grignon

Participation au forum des associations

Le 3 septembre dernier, la ville de Plaisir (78) organisait son forum des associations. 89 stands étaient répartis autour de la pièce d'eau du château. La 1183^e section a animé le sien

Edmond DUBOIS
« Le Rédempteur de la Champagne »

CHAMPAGNE REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789

Claudy
Arrière-petite-fille du Rédempteur
et fille de Médaille Militaire

Offre réservée aux Médailleurs Militaires

CONTACTEZ-NOUS

Mail : contact@redempteur.com

Tél. : 03 26 58 48 37

www.redempteur.com

Visite de caves, dégustation, vente :

30 Route d'Arty
51480 VENTEUIL

Accueil :
lundi au samedi
10h à 12h / 14h à 17h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

ayant pour thème les 170 ans de la Médaille Militaire. Le drapeau de la section, 2 roll-up étaient exposés et des articles de la boutique étaient proposés à la vente.

Les visiteurs se sont montrés très intéressés par les explications des roll-up et les animateurs ont eu à répondre à de nombreuses questions. Malheureusement, nous n'avons enregistré aucune nouvelle adhésion lors de ce forum.



83

VAR
UD 083

0311 – Brignoles et Centre Var

Mise à l'honneur d'Hélène et Henri Lenormand

Henri Lenormand est né le 2 septembre 1928. Il est Médaillé militaire depuis le 7 janvier 1964. Il est le doyen de notre section avec plus de 50 ans de Médaille militaire. Il est toujours dévoué à notre section.

Le 16 avril 1952, il épouse Hélène. Et en ce 16 avril 2022, ils fêtent leurs 70 ans de mariage (noces de platine) entourés de leur famille. Le maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, également présent, les a chaleureusement félicités. Nous leurs adressons nos sincères félicitations et notre respect.



UD 083

1754 - Vallée de l'Issole

Assemblée générale de la 1754^e section



Le samedi 26 mars 2022 la 1754^e section de la Vallée de l'Issole s'est réunie à Ste Anastasie sur Issole pour sa 46^e assemblée générale annuelle. Le président Michel Duvette ouvre la réunion en accueillant le drapeau puis en remerciant les élus (sénateur, conseiller départementale et maires présents) en signalant qu'ils sont tous adhérents de la SNEMM.

Il fait respecter une minute de silence pour les morts de l'année : Sulas Salvatore, Martin Raymond et Georges Bernard. Il y associe aussi nos soldats tombés en OPEX et les nombreuses victimes de la guerre en Ukraine.

Il présente le rapport moral, Pascal Mazzoni lit le rapport d'activité et Henri Gelin présente le rapport financier.

Le président regrette le désintérêt des jeunes Médaillés militaires pour notre société alors que le nombre des membres associés progresse. Les notions de solidarité et fraternité doivent être mises en avant à chaque occasion. Nos jeunes méritent que l'on s'intéresse à eux, ils sont méritants.

Les élus ont ensuite tenu des propos élogieux envers notre section et nos armées. L'hymne national chanté en chœur a clos cette assemblée générale.

88

VOSGES

UD 088

0408 - Remiremont et environs

Assemblée générale de la 408^e section



Le 2 avril 2022 à Fresse-sur-Moselle, après avoir salué les 53 participants et remercié Christophe Naegelen, député de la 3^e circonscription des Vosges pour sa présence, ainsi que monsieur Peduzzi, maire de Fresse-sur-Moselle pour son excellent accueil et le soutien logistique accordé pour ces assises, le président Gilbert Bouché demande une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés depuis la dernière A.G. ainsi que pour tous les personnels tombés au service de la Patrie.

Dans leurs allocutions, les autorités locales font part de leur attachement à la Médaille militaire et au devoir de Mémoire. L'importance du devoir de Mémoire ainsi que la présence de nombreux Drapeaux lors des cérémonies patriotiques sont rappelées. Les porte-drapeaux sont chaleureusement remerciés pour leur fidélité. La guerre en Ukraine nous rappelle également la fragilité de l'équilibre politique et la nécessité d'être prêts et soudés devant l'adversité.

Des informations propres au fonctionnement de la SNEMM (cotisation, rôle d'entraide, actions solidaires et accès à l'école d'éducation de la Légion d'honneur) sont exposées. Le rapport moral exposé par Marylise Schmittheissler, le rapport financier, par le trésorier, Etienne Vannson et le rapport de la commission de contrôle, par Jacques Clément, sont approuvés à l'unanimité.

Après la remise des différents diplômes et médailles, une cérémonie avec dépôt de gerbe au monument aux morts vient clore ces assises. Une image d'Épinal dédiée à la Médaille militaire est offerte à monsieur le maire.

Enfin, une photo de groupe, un vin d'honneur et un copieux repas ont permis de terminer agréablement cette journée.

UD 088

0697 – Châtenois

Assemblée générale de la 697^e section

Les membres de la 697^e section se sont retrouvés le dimanche 13 mars 2022 à la salle polyvalente de Rouvres-en-Xaintois (88), pour la tenue de leur 91^e assemblée générale.

Après le mot de bienvenue, le président Alain Michaux, remerciait les invités de leur venue.

Dans son rapport moral le président demande à préserver et à amplifier la cohésion, la fraternité et la solidarité, garantes de la devise de notre médaille et de maintenir cette chaîne solidaire, en perpétuant la devise de la Médaille militaire « Valeur et Discipline ».

Dans le cadre des 170 ans de la création de la Médaille militaire, la section organisera une exposition à la salle des fêtes de Bulgneville à l'occasion du 8 mai, puis durant une semaine dans le hall de l'Hôtel de Ville de cette même commune.

Le mot de la fin par le président : « Mesdames, Messieurs, en dépit des tensions dans ce monde, des difficultés, du contexte économique et social, n'oublions jamais de faire de notre Médaille militaire et de son ruban vert et jaune, un des symboles vivants de ces actions que nous avons menés et que nous mènerons encore au service de la France. »

S'ensuit la remise du diplôme d'honneur de 25 ans de titularisation de la Médaille militaire à William Thuon. À l'issue de la cérémonie les membres ont partagé l'apéritif offert par la municipalité puis 26 personnes se sont retrouvées au restaurant L'Auberge du Parc à Rouvres-en-Xaintois.



UD 088

0697 – Châtenois

Congrès UD 88

Le congrès s'est déroulé le 26 mars 2022, au palais des congrès à Épinal, sous la direction d'Alain Michaux, président départemental. Toutes les sections vosgiennes étaient représentées.

Après le mot de bienvenue, le président demande à observer un instant de recueillement à la mémoire des adhérents disparus depuis le dernier congrès et pour les militaires ayant donné leur vie ou blessés dans l'accomplissement de leur mission au service de notre pays et des Français.

Le vice-président Gilbert Bouché procède à l'appel des présidents et délégués des sections.

Avant de présenter le rapport moral, le président présente les excuses du président général qui ne peut être présent. Il remercie le président de la SLMH section Vosges et le président de la SNEMM section Vosges pour leur présence.

Le rapport financier de l'exercice 2021 est présenté par le trésorier Jean-Luc Schmittheissler. Les différents rapports sont approuvés à l'unanimité. Le président tire également la sonnette sur l'avenir du fait de la diminution des effectifs.

Avant la clôture, la parole est donnée à Éric Bœuf, président de la section départementale de la Société des membres de la Légion d'honneur puis à Oscar Durr, président de la section départementale de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite. Ils se disent très honorés de l'invitation et soulignent l'entente avec les ordres nationaux.

À l'issue, une remise de récompense de la SNEMM est effectuée : une médaille d'argent pour Jacques Rémy, trois médailles de bronze pour René Paulin, Jean-Marie Perrin, Jean-Marc Hartz, trois diplômes de porte-drapeau pour René Paulin, Jean-Marc Hartz et Jacques Nicolas.



89

YONNEUD 089
0176 - Auxerre**Assemblée générale de la 176^e section**

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 12 mars 2022 à la salle municipale de Montigny-la-Resle (89) en présence de nombreux invités. La réunion commence par une minute de silence en mémoire des adhérents, des membres des familles et des militaires décédés au cours de l'année écoulée. Le rapport moral et les activités sont commentés par le secrétaire Jean-Paul Minard. Le bilan financier est présenté par le trésorier Jack Chirol. Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

À ce jour, notre effectif se décompose ainsi : 109 Médailleurs militaires, 7 membres associés et 36 Dames d'entraide, soit 149 adhérents.

Deux diplômes d'honneur pour les 50 ans de port de la Médaille militaire et 7 pour les 25 ans sont remis. La matinée se termine par un dépôt de gerbe au monument aux morts de Montigny-la-Resle.

Le repas amical qui a suivi, servi aux 46 convives, a clôturé cette excellente journée.

92

HAUTS-DE-SEINEUD 092
0626 - Courbevoie – La Garenne**Ravivage de la Flamme avec la 626^e section Courbevoie – La Garenne**

Le 5 avril 2022, en présence du général de brigade(2S), François Compain, conseiller du président de la Flamme, et en présence de la présidente de la 626^e section, du vice-président Benito Bélogi, ancien de la Légion étrangère, le trésorier Claude Véron et nos porte-drapeaux Tahar Rouabah, ancien Harki, Jean-Claude Molnar (nouvel adhérent) de Courbevoie et Jean Rabia de La Garenne, qui arboraient fièrement nos emblèmes, le ravivage de la Flamme s'est déroulé avec trois classes de CM2 de l'école Ste Geneviève de Courbevoie accompagnées de leur directrice Anita Camille et de leurs professeurs des écoles. Un dépôt de gerbes a été effectué par la directrice et Arthur Saint Gabriel notre coordinateur avec les Anciens combattant, la présidente et le vice-président. De nombreux parents d'élèves s'étaient joints à nous et nous ont remerciés pour avoir assisté à cette cérémonie empreinte de respect et de solennité qui les a particulièrement touchés. Nous pensons que la « relève » pour rendre hommage à nos Anciens qui ont donné leur vie pour notre Liberté est

assurée par ces élèves très attentifs à leur histoire. C'est le 4 mai 2022 que les élèves de CM2 de l'établissement de Chamalières, accompagnés de leur directrice Françoise Pages, de leurs professeurs et de certains parents, sont venus à Paris pour assister, à une nouvelle cérémonie dont le déroulement suivait le même protocole, orchestré par le général Paul Moreaux, vice-président de la Flamme.

Au cours de ces deux cérémonies, les élèves ont pu entonner le couplet des enfants de la *Marseillaise*, le dernier de la version complète de notre hymne national, très peu connu et jamais chanté dans ces circonstances. Ils ont été félicités pour cette initiative.

UD 092

Cérémonie des déportés

En présence de Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, la cérémonie en hommage aux déportés a été célébrée le 22 avril 2022 à Nanterre.

L'UD92 était représentée par Claude Veron présidente, Benito Belogi vice-président, Claude Veron trésorier et les porte-drapeaux Tahar Rouabah (ancien Harki), Jean Rabia et Guy Thévenon.

Pierre Pinon, président de la 659^e de Rueil-Malmaison arborait le drapeau de sa section. La présidente et le vice-président ont déposé une gerbe.

Votre renfort **social**

Le bon soutien au bon moment

Vous vivez une situation particulière ou traversez une épreuve ?

Problèmes de santé • Handicap • Perte d'autonomie
Situation sociale difficile • Famille et scolarité
Études et formation professionnelle • Logement
Prévention • Aides exceptionnelles



Unéo protège la
communauté défense
et renforce son
**accompagnement
social avec Solidarm.**



Les conseillers Solidarm répondent
à toutes vos questions. Contactez-les !

0 970 809 687

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30 (appel non surtaxé)

solidarm.fr



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Médaille de la Défense nationale agrafe «Essais nucléaires»

■ BRONZE

GUILLOU Yannick, 195° (44)
CARREE Jean-Jacques, 195° (44)
DOUBOVSKY Pierre, 384° (54)
PERIN Alain, 384° (54)
WINGERT Francis, 384° (54)
DIDELOT Pierre, 90° (72)
GIROD Denis, 141° (51)

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

■ OR

DUBOIS Marcel, 147° (85)
BILLOCHON Jean, 1692° (16)

■ BRONZE

DUTRIEVOZ Roger, 90° (72)

Médaille associative SNEMM

■ OR

DIDELOT Pierre, 90° (72)

Médaille militaire

Décret du 7 novembre 2022

FELIX Jean-François, 174° (80)
MARCEAU Éric, 776° (44)
MENEL Jacques, 116° (41)



Ordre national du Mérite

Décret du 7 novembre 2022

■ CHEVALIER

DECHAMPS Colette, 19° (21)
FRANCOIS Jean-Louis, 502° (69)
DUTHEIL Michel, 606° (49)
DAGUERRE Alfred, 39° (64)
DURAND Jean-Marc, 323° (67)
PAULET Christian, 1756° (68)
GABATA Patrick, 347° (34)
LOISON Jacky, 216° (11)
RABEYRIN Christian, 747° (43)
RENOU Jean-Michel, 992° (92)
SLATNI Yves, 144° (25)

Nos sincères félicitations.

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

MARTIN, petit-fils de Martial et Yveline LEGARDIEN, 428° (50)
MALO, petit-fils de Émile MAILLO, 286° (59)
TYLIO, arrière-petit-fils de Marie-Thérèse et Jean-Jacques IMART, 1769° (31)
ARTHUR, arrière-petit-fils de Marie-Thérèse et Jean-Jacques IMART, 1769° (31)
SOENE, arrière-petit-fils de Alain TERNON, 137° (76)
RAFAEL, petit-fils de Carole et Alain CORNILLE, 191° (59)

Noces

■ PALISSANDRE (65 ANS)

IMART Marie-Thérèse et Jean-Jacques, 1769° (31)

■ DIAMANT (60 ANS)

PRUNE Pierre, 90° (72)
PENARI Françoise et Jean, 426° (81)
MATHONNET Françoise et Bernard, 96° (38)
VIGNOL Paulette et Roland, 496° (61)



*Françoise et Jean PENARI,
noces de diamant.
Toutes nos félicitations.*

■ OR (50 ANS)

MARSAIS Nadine et Robert, 886° (79)
JOFFRE Gabrielle et Jean-Claude, 63° (24)
CHATREAUX Jeanne et Jean-Marc, 344° (83)
MERANGER Moïsette et Joël, 99° (45)
MONGEY Georgette et Michel, 841° (54)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

LAURAND Bernadette, épouse de Christian, 1394° (06)
JEAN-BAPTISTE Marie-Thérèse, épouse de Lucien, 176° (89)
DOUARD Céline, fille de Jean, 1557° (25)

Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.



SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

01 Ain

FARGEAUDOU Jean, Cessy (1798°)
BATY André, Lancrans (1798°)
DUMONT Juliette, Saint-Marcel (1136°)
CHASTANIER René, Péronnas (0054°)
SERRANO Daniel, Lagnieu (1136°)

02 Aisne

BAKHADA Julienne, Saint-Nicolas-aux-Bois (0245°)

03 Allier

MARION Raymond, Lapolisse (0740°)
BOURCIER Patrice, Vichy (0027°)
GONTHIER René, Yzeure (0203°)
GOULEFERT Armand, St-Pourçain-sur-Sioule (0740°)

04 Alpes-de-Haute-Provence

DOBROWOLSKY Jean, Volonne (0151°)

06 Alpes-Maritimes

PERRIER Jacqueline, Le Cannet (0098°)
DINH VAN CHI Dominique, Roquebrune-Cap-Martin (0001°)
PERESSINI Silvère, Vallauris (0353°)
VONIER Boris, Mouans-Sartoux (0278°)
MALEZIEUX Lucien, Cagnes-sur-Mer (0508°)
ORNETTI Paulette, Nice (0002°)

07 Ardèche

DELORD Gilberte, Tournon-sur-Rhône (1767°)

08 Ardennes

SUPPLICE Robert, Sapogne-et-Feuchères (0130°)
GIBOUX Noël, Sedan (0130°)
DE FLESSELLE Raymond, Buzancy (0805°)

09 Ariège

MARTUCHOU Antoine, Orlu (0241°)
COELHO Paul, Niaux (0241°)
TERZY Alfrédo, Ussat (0241°)
LAMANNA Bernard, Manses (0241°)
MERCADIE Roger, Pamiers (1705°)

10 Aube

LEGRAND Bernadette, Estissac (0555°)

11 Aude

PAPY Serge, Portel-des-Corbières (1448°)
MESSINA Antoine, Cuxac-d'Aude (1449°)
BUVAL Félix, Villemoustaussou (0216°)
MELET Jean, Bram (1470°)

12 Aveyron

AGRET André, Millau (1496°)
POUGET Louis, Millau (1496°)

13 Bouches-du-Rhône

REVERSAT Roger, Aix-en-Provence (0290°)
HUYGHE Joël, Peypin (0550°)
SCHLUTIG Daniel, Raphèle-lès-Arles (1108°)
ALGANS Olga, Aubagne (0550°)
REMY Christian, Aubagne (0550°)
FEUERSTOSS Georges, La Fare-les-Oliviers (0423°)
REMY Jean, Marseille 12 (1574°)

14 Calvados

TINEL Bernard, Grandcamp-Maisy (0956°)

15 Cantal

BOUDIER Jean-Claude, Vitrac (3000°)
RABBE Jean-Marie, La Chapelle-d'Alagnon (0914°)

16 Charente

ROUFFIGNAT Roger, Châteauneuf-sur-Charente (0889°)
MONJOU Guy, Cherves-Richemont (0149°)
GRELLIER Charles-Henri, Soyaux (0119°)
NIORT Lucien, La Rochette (1582°)

17 Charente-Maritime

JOUNOT Bernard, Montendre (0901°)
MIRAY Pierrette, Lagord (0024°)
MERIA Jean Marcel, Saint-Georges-d'Oléron (0600°)
ZARKFAOUI André, La Jarrie (0024°)
CAROT Jacques, Rochefort (0031°)
BALLET Maurice, Le Château-d'Oléron (0600°)
MARTIN Maurice, Port-des-Barques (0031°)

18 Cher

CARPENTIER Pierre, Bourges (0030°)
FORMONT Claudette, Saint-Denis-de-Palin (1268°)
POMMIER Jean, Saint-Georges-de-Poisieux (0512°)
CRESPER Paul, Avord (1327°)
BETBEDER Jean Baptiste, Bourges (0030°)

19 Corrèze

TOLSTAKOJINE Pierre, Turenne (0438°)

21 Côte-d'Or

CHAVIS Jean, Dijon (0019°)
SUTTER Roger, Auxonne (1828°)
GARRET Michele, Levernois (0670°)
RENNER Madeleine, Beaune (0670°)
LAURENT Jean Elie Auguste, Beaune (0670°)
MAZUREK Robert, Beaune (0670°)

22 Côtes-d'Armor

ROUXEL Marcel, Saint-Brieuc (0094°)
LE NY Maurice, Grâces (0094°)
MORIN Pierre, Ploufragan (0094°)
DURAND André, Paimpol (0016°)
MAUGIS Lionel, Paimpol (0016°)
BOSSE Gilbert, Mur-de-Bretagne (0333°)
GUEDES Loïc, Pordic (0891°)
LITTOUX Eugène, Penvénan (0018°)
FROSTIN André, Lancieux (0824°)
KERLOVEOU Pierre, Quintin (0094°)

24 Dordogne

BOURDEAU Marc, Nontron (1789°)
THERY Henriette, Paussac-et-Saint-Vivien (0025°)
FAVRIT Bernard, La Chapelle-Gonaguet (0025°)
MAZEAU Guy, Église-Neuve-de-Vergt (0025°)
HIVERT Francis, Thiviers (0833°)
GAMARD Jacques, Ajat (0879°)

25 Doubs

FROIDEVAUX Louis, Besançon (0144°)
VIEILLE Denise, Besançon (0144°)
BOURGE Michel, Vaire-le-Petit (0479°)
JEUNOT Fernand, Étouvans (0527°)
BAVEREL Georges, Épeugney (1005°)
PAN Jean, Audincourt (0527°)
BOULAKRAS Jean-Claude, Vanclans (1765°)
MARESCOT Roger, Sochaux (0527°)
PRUD' HON Gabriel, Gilley (1557°)
MICHEL Guy-Noël, Montrond-le-Château (0144°)
VARDANEGA Odette, Toumans (0144°)
BONNEFOY Henri, Étray (1765°)
KUHN Geneviève, Valdahon (1765°)

26 Drôme

LESTRAT Mauricette, Valence (0257°)
ROULLEAU Josette, Valence (0257°)
MONTSERRET Robert, Valence (0257°)
TILLARD Philippe, Montélimar (0135°)
POUTRET Roger, Dieulefit (0135°)
CHAUVIN André, Allex (0651°)
ROUVIER Marie-Antoinette, Crest (0651°)
LAURENT Louis, Tain-l'Hermitage (0257°)
ANDRE Marcel, Savasse (0135°)
FAURE André, Génissieux (0263°)

27 Eure

DECAUX Gilbert, Saint-Ouen-du-Tilleul (0720°)
HERDIER Guy, Le Plessis-Grohan (0277°)

28 Eure-et-Loir

FERRON Gilbert, Châteaudun (0020°)

29 Finistère

MARZIN François, Pont-l'Abbé (1753°)
DEROEUX Louis, Crozon (1835°)
CORBINEAU Danielle, Crozon (1835°)
PENVEN Jean-Baptiste, Plouneventer (0325°)
TARO Jean, Plonévez-Portzay (0386°)
BIRIEN Aïne, Argol (1835°)
BEURGAUD Jean-Jacques, Camaret-sur-Mer (1835°)
LECLUZE Philippe, Pont-de-Buis-lès-Quimerch (1813°)
LE GALL Yves-Marie, Roscoff (0043°)
BRUN Gabriel, Plouzévet (1753°)
KERSALE Jacques, Plouzévet (1753°)
LE BEC Corentin, Pouldreuzic (1753°)
SELLIN Pierre, Névez (1628°)
MORVAN Jean-Yves, Bénodet (0018°)

30 Gard

DUPARQUE Martial, Nîmes (0006°)

31 Haute-Garonne

LHASSEN Abdelkader, Soueich (1643°)
PINTON Robert, Aspet (1643°)
MALHERBE Georges, Ariège (1643°)
PERNIN Geneviève, Aureville (1749°)
INARD Christian, Rieumes (1705°)
SOUPENE Georges, Toulouse (0021°)
SOULE André, Saint-Bertrand-de-Comminges (0021°)
REYV Jean-Paul, Saint-Clar-de-Rivière (1705°)
SCALDAFERRO Jean-Claude, Saint-Marcet (1643°)

33 Gironde

HERNANDEZ Jean-Pierre, Lanton (1152°)
ORTU Raymond, Parempeyre (0661°)
POLLET Ginette, Le Taillan-Médoc (0392°)
ROSANKIS Jacques, Cantenac (0661°)
HOFMAN Andre, Sainte-Eulalie (1757°)
LAURENT André, Saint-Vivien-de-Médoc (1458°)

34 Hérault

FOURNIER Guy, La Grande-Motte (1697°)
ROUX Jacques, La Grande-Motte (1697°)
POYO Joseph, Béziers (0066°)
PAJOT Yves, Lodève (0918°)
VICART Irène, Jacou (1697°)
BATUT Paul, Juvignac (0177°)
COUQUE Denise, Maugeuio (1697°)

35 Ille-et-Vilaine

AUBIN Francis, La Fresnais (1101^e)
UHLEN Jean-Louis, Rennes (0073^e)
MENAGER André, Rennes (0073^e)
NEVEU Michel, Noyal-Châtillon-sur-Seiche (0073^e)
DUBOIS Maurice, Paimpont (1150^e)
BOURGEAULT André, Saint-Malo (1101^e)
DRAUX André, Saint-Malo (0143^e)
AUJARD Michel, Saint-Malo (0143^e)
MINGAM Serge, Pleurtuit (0164^e)
RAUALT Pierrick, Pleurtuit (0164^e)
GAUTIER François, Saint-Erblon (0073^e)

36 Indre

MONISSO Julien, Prissac (0656^e)
KEBAILI Maurice, Neuilly-les-Bois (1176^e)

37 Indre-et-Loire

LARGEAUD Bernard, Tours (1837^e)

38 Isère

GOUYER Gabriel, Grenoble (0096^e)
BEAU BLACHE DIT DAVID Michel, Meylan (0096^e)
MOSOLEFF Paul, Saint-Jean-d'Hérans (0096^e)
DE KERPEL Jean, Grenoble (0096^e)

39 Jura

VUILLERMOZ Faustine, Saint-Claude (1501^e)
DECAUDAIN Ginette, Dole (0479^e)

40 Landes

RAILLART Jean-Pierre, Uchacq-et-Parentis (0184^e)
MAGNES René, Lit-et-Mixe (1638^e)
BLAZY Gilberte, Labouheyre (1745^e)
BRIOT Pierre, Saint-Geours-de-Maremne (1638^e)
CASTEILLAN Guy, Grenade-sur-l'Adour (1373^e)
GASSIOT André, Saint-Maurice-sur-Adour (1373^e)
GENTES Gilbert, Pissos (1745^e)
DUPAU Roger, Saint-Vincent-de-Paul (1781^e)
HIDALGO Daniel, Saint-Vincent-de-Paul (1781^e)

41 Loir-et-Cher

ESNAULT Michel, Blois (0116^e)
MANN Maria, Mondoubleau (0124^e)
PREVOST Lucienne, Salbris (0395^e)

45 Loiret

HERBIN Jean-Lucien, Gien (0835^e)
DURAND Maurice, Sully-sur-Loire (0835^e)
MOURICHON Gilles, La Bussière (0835^e)

47 Lot-et-Garonne

IMHOF Jeanne, Villeneuve-sur-Lot (0023^e)
CHERQUEFOSSE Jean, Fargues-sur-Ourbise (1653^e)
DARROMAN Didier, Casteljaloux (1653^e)
BOUY Jacques, Pujols (0023^e)

49 Maine-et-Loire

GUINNEBAULT Jean-Claude, Beaucouzé (0131^e)
MAINGOT Bernard, Angers (0131^e)
CHESNEAUX Gisèle, Les Ponts-de-Cé (0131^e)
DEYGAS Robert, Cholet (0522^e)
ARNAUD Colette, Bécon-les-Granits (0658^e)
BALLIER Marcel, Rou-Marson (0606^e)
NOPPE Albert, Montsoreau (0606^e)
CHASSON Jean-Pierre, Brain-sur-l'Authion (0131^e)

50 Manche

VICTOIRE Georges, Rocheville (0428^e)
LELAIDIER Georges, Rocheville (0428^e)
LEMAIRE Claude, Saint-Pair-sur-Mer (0523^e)
DUCCLOS Edouard, Granville (0523^e)
DESMARES MARIE Daniel, Brévands (1414^e)

51 Marne

MOURY Yvette, Châlons-en-Champagne (0141^e)
LABAUME Michel, Reims (1733^e)
ERIAU Louis, Châlons-en-Champagne (0141^e)

52 Haute-Marne

ANDRIOT Bernard, Culmont (0834^e)
BLANCHON Pierre, Nogent (0330^e)
AUBERTIN Christian, Sommevoire (1727^e)

54 Meurthe-et-Moselle

FREDERIC Gaston, Chavigny (0044^e)
HUGUIN Bernard, Essey-lès-Nancy (0044^e)
TITTELBACH Christian, Lunéville (0051^e)
FOUCHECOURT Alain, Foug (0384^e)
GAUNARD André, Cutry (0084^e)

55 Meuse

SENET Pierre, Verdun (0082^e)
PIERRET Paul, Champneville (0082^e)
DUMONT Roland, Thierville-sur-Meuse (0082^e)
ADESIR Gérard, Val-d'Ornain (0055^e)

56 Morbihan

GHILINI Jean, Vannes (0125^e)
PERRIN Roger, Vannes (0976^e)
LE GOFF Toussaint, Quiberon (0589^e)
BRIX Rémy, Plouay (1307^e)
LE CROM Alexis, Bréhan (0333^e)
MOINA Charles, Landevant (0333^e)
LOUISE Roger, Saint-Gildas-de-Rhuys (1741^e)

57 Moselle

LEVY Monique, Thionville (0340^e)
DECOMBAS Georges, Verny (0230^e)
ROBERT Claude, Niderviller (0246^e)
BERLOCHER Jean, Walscheid (0246^e)
ADAM Christiane, Metz (0230^e)

58 Nièvre

DESHAUTELS René, Varennes-Vauzelles (0153^e)
CORNET Jacques, Saint-Pierre-le-Moutier (0153^e)

59 Nord

LEMPEREUR Claude, Trith-Saint-Léger (1297^e)
DEHANNE Madeleine, Berlaimont (1049^e)
FORTUNIAK Richard, Haspres (1246^e)
VANHILLE Jean, Tétteghem-Coudekerque-Village (0191^e)
CLAISSE Céline, Saint-Amand-les-Eaux (1297^e)
MATHIEU René, Rieux-en-Cambrésis (0286^e)
ROMBY André, Famaris (1297^e)
MARTY Jean Jacques, Cambrai (0286^e)
PESTKA Michel, Cambrai (0286^e)
BENOIST Claude, Le Quesnoy (0831^e)
COUTEAU Bernard, Gussignies (0831^e)
GASSET Bernard, Marcq-en-Barœul (0034^e)
LOTIN Jean, Marly (1297^e)
GARCIA Henri, Ronchin (0034^e)

60 Oise

GELLE Christiane, Marseille-en-B Beauvaisis (1302^e)

62 Pas-de-Calais

MARGUERITTE André, Rang-du-Fliers (0196^e)
BARA Mauricette, Rang-du-Fliers (0196^e)
DUBRUNFAUT Roger, Carvin (0650^e)
COUPE Armand, Liévin (0561^e)

64 Pyrénées-Atlantiques

LACOSTE Guy, Anglet (0039^e)
MERLOT Pierre, Anglet (1566^e)
MORIN Michel, Anglet (0039^e)
CHOLEZ Jean-Bernard, Bordes (0188^e)

65 Hautes-Pyrénées

DOUSSEAU Georges, Lannemezan (0846^e)
PRADERE Jeanne, Osmets (0846^e)
ESCOTS Georges, Agos-Vidalos (0786^e)
LAPRAYE Alexandre, Lau-Balagnas (0786^e)
VITRE André, Aureilhan (0183^e)

66 Pyrénées-Orientales

LAPEDRA André, Rivesaltes (1716^e)
MARTIN Marcel, Sorède (1716^e)
MORERA Georges, Saint-Cyprien (1621^e)
FOUROQUET Jacques, Canet-en-Roussillon (1668^e)
PROUDHON Michel, Thuir (1712^e)

PLAQUES COMMÉMORATIVES
Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 285 x 140 mm

Associations, particuliers, découvrez notre gamme de plaques standards et personnalisées.



Documentation et tarif sur simple demande à:
SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél: 03 89 69 16 67
Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

67 Bas-Rhin

SCHNOEBELEN Bernard, Saint-Pierre (0323°)
CLAIR Roger, Erstein (1702°)
MEIGNE Gérard, Wissembourg (0409°)
OSTER Alfred, Schœnbourg (0788°)
HAUSS Lieselotte, Haguenau (0323°)
SCHROTZ Roland, Bischheim (0236°)

68 Haut-Rhin

VOUGE Monique, Colmar (0308°)
WIOLAND Gerard, Pfastatt (0339°)
CLAUDON Noel, Ribeauvillé (0308°)
ROPARTZ Yvon, Kingersheim (1686°)
GODARD Gilbert, Saint-Louis (1316°)
FAHR Roger, Sausheim (0339°)
PERNOT Marcel, Burnhaupt-le-Haut (0834°)
MONTAGNE Roland, Volgelsheim (1686°)

71 Saône-et-Loire

LAROSE Claudius, Louhans (1349°)
GADET Renée, Chagny (0238°)

72 Sarthe

DUCHAUSOY Thérèse, Sargé-lès-le-Mans (1796°)
FRONTEAU Louis, La Flèche (0076°)
GUILLAUD Raynald, La Flèche (0076°)
COSNARD Robert, La Flèche (0076°)
MERCIER Jean, La Flèche (0076°)
ALLART Simone, La Flèche (0076°)
PASCOT Jacques, Tennie (0076°)

74 Haute-Savoie

HALLER Daniel, Thonon-les-Bains (0543°)
FREYSS Jean-Paul, Sallanches (1030°)
ROYER Guy, Ambilly (0200°)

75 Paris

CORNE Lucien, Paris 07 (3003°)

76 Seine-Maritime

BOUTIN Alexandre, Le Houlme (0643°)

78 Yvelines

KASPARIAN Jacques, Le Chesnay (0013°)
CHANLIAUD Rene, Mantes-la-Jolie (0142°)
TUILLE Pierre, Le Chesnay (0013°)

79 Deux-Sèvres

REGNIER Jean, Chauray (0311°)

81 Tarn

ROQUES Paul, Saint-Sulpice-la-Pointe (1263°)

82 Tarn-et-Garonne

FABRE Marie, Montauban (0132°)
GARCIA Marie-Louise, Montauban (0132°)
FABRE Armand, Montauban (0132°)
PESQUI Bernard, Castelsarrasin (1209°)
POPOFF Bogdane, Moissac (1423°)

83 Var

REICH Gunter, Toulon (0344°)
GUILHEN Colette, La Garde (1527°)
VIRGILE Joseph, La Roquebrussanne (1754°)
ROCHEDREUX Bernard, Ollioules (0630°)
CAVIALE Michel, Saint-Cyr-sur-Mer (1560°)
FAURE Alain, Hyères (0345°)
BARRET Jean, Le Muy (1708°)
DAUMAS Georges, Le Muy (1708°)
JAUFFRET Félix, Roquebrune-sur-Argens (1708°)

84 Vaucluse

GRYNBAUM Andréa, Avignon (0252°)
SERRAT Jacky, Apt (1090°)
DELARQUE Denise, Bollène (1041°)
HAAG Gottlieb, Sorgues (0852°)
BIZIEN Jean-Pierre, Isle-sur-la-Sorgue (1609°)
ROISIN Yves, L'Isle-sur-la-Sorgue (1609°)

85 Vendée

MIRA Pascal, Mouilleron-le-Captif (0685°)
MILET Rémi, Saint-Aubin-des-Ormeaux (1456°)
COTTREL André, Fontenay-le-Comte (1434°)
COUPE Pierre, Challans (0758°)
PREZEAU Gérard, Nalliers (0685°)
COUBARD Christian, Luçon (0685°)
RENAUD Michel, Luçon (0685°)
TERMINET Henri, Chaillé-les-Marais (0685°)
VENDE Gabriel, Beaurepaire (1456°)
GERMAIN Thérèse, La Bruffière (1456°)
LAMBERT André, Mouchamps (1456°)
BERROU Jeannine, Notre-Dame-de-Monts (0796°)

86 Vienne

RAOUL Yves, Buxerolles (0091°)
DJEKRIF Abdelkrim, Usseau (0304°)
RAYNAUD Roger, Civaux (0570°)
DAMIAN Jean Louis, Châtellerault (1407°)

87 Haute-Vienne

LESIEUR Germain, Limoges (0045°)
LEVEQUE Ginette, Limoges (0045°)
CHAPOULAUD Suzanne, Saint-Priest-Taurion (0045°)

89 Yonne

NORMAND Jules, Joigny (0176°)
GARNIER Albert, Tanlay (0176°)
MONIN Gilbert, Seignelay (0176°)

92 Hauts-de-Seine

CHEVALIER Raphaël, Le Plessis-Robinson (1195°)
MARIE Eugène, Nanterre (1771°)

93 Seine-St-Denis

COTTENCEAU Helene, Rosny-sous-Bois (0614°)

94 Val-de-Marne

ROUDIER Georgette, Villeneuve-Saint-Georges (0356°)

95 Val-d'Oise

LEMASSON André, Corneilles-en-Parisis (0749°)
DAROUX Jean-Louis, Osny (1739°)
VIEILLARD Maurice, Éragny (0527°)

972 Martinique

RABOL Victor, Gros-Morne (0361°)
DEPINAY Parfaite, Fort-de-France (0361°)

974 La Réunion

PONGERARD Denis, Saint-Paul (0646°)
DERAND Georges, Sainte-Marie (0646°)
CHARLOT Wilifrid, Saint-Denis (1839°)

99 Allemagne

ROCHEL Bernard, Eningen (1236°)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

RAPPEL IMPORTANT

► Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable. effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.

► Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

30 GARD
UD 030
1196 - HAUT GARD

Pierre GUSTAVE

Pierre Gustave est né le 9 janvier 1953 à Toulouse.

De 1973 à 1974, il est affecté au 8^e RPIMa à Castres. Il sera promu sergent à la fin de cette affectation. Il poursuit sa carrière dans la Gendarmerie où il gravira avec succès tous les échelons pour finir sa carrière comme major. Il commence à l'école de la Gendarmerie à Fontainebleau puis il est muté à Lyon, ensuite à Saint-Flour. Il rejoint par la suite la brigade de Sartène en Corse. Il est muté en 1986 en Guadeloupe à Baie-Mahault. En 1989, il sert à Vic-en-Bigorre puis rejoint Saint-Beat dans le 31 pour finir sa carrière à Melles. Il est rayé des cadres le 25 mars 2007.

Du 25 juin au 25 octobre 1999, il rejoint le premier détachement de Gendarmerie au Kosovo (KFOR) opération Trident. En 1974, il est promu sergent, en 1992, maréchal des logis-chef, en 1999, adjudant, puis adjudant-chef en 2003. En 2006, il accède au grade de major. Du 20 mars 2009 au 25 avril 2017, il est réserviste au groupement de gendarmerie du Gard à Nîmes.

Il est le porte-drapeau de la 1196^e section. Pivot essentiel de la section, Pierre fait honneur à la Médaille militaire.

Médaille Militaire,
Croix du combattant,
Médaille de la gendarmerie avec citation,
Médaille du service militaire,
Médaille commémorative OTAN avec agrafe Kosovo.



46 LOT
UD 046
0080 - CAHORS

André BODIN

André Bodin est né le 26 février 1935 à Meux (17). Il est incorporé le 1^{er} juillet 1956 au centre d'instruction des blindés à Trèves

(Allemagne). Puis il est muté au 4^e régiment de Cuirassiers à Wittlich (Allemagne) et au 8^e régiment de Dragons à Saarburg (Allemagne). Le 7 octobre 1957 il rejoint le 6^e régiment de Hussards en Algérie (Grande Kabylie). Il est rayé des contrôles le 17 octobre 1958. Il est admis en Gendarmerie le 25 avril 1961 à l'E.P.G. de Châtellerault. Le 24 août 1961 il rejoint l'escadron de Gendarmerie mobile de Thionville (57), puis il est muté à Alger le 24 octobre 1961 jusqu'au 20 mars 1962, date de son retour à Thionville. Le 15 octobre 1969, il est muté à Rebais (77) puis à Puymiroi (47), la Coquille (24) et enfin à Cahors le 15 avril 1979. Il prend sa retraite le 26 février 1990.

Médaille militaire (1988).

36 INDRE
UD 036
1488 – LEVROUX

Joël MOREAU

Joël est né le 26 novembre 1950 à Cabariot (17). Engagé volontaire de l'armée de Terre le 1^{er} avril 1969 au titre du service du matériel. Après sa formation au CISM de Châteauroux, le mécanicien d'armement Moreau est affecté au 4^e BMRG de Vayres, le 1^{er} mars 1970. Titulaire du CT1 armement petit calibre, breveté parachutiste, instructeur en ajustage, le maréchal des logis-chef Moreau est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} décembre 1974. Il est détaché de la 420^e CLRM de Toulouse au 3^e échelon soutien des armes de la FINUL au Liban. Il est blessé par un éclat de roquette le 2 mai 1978. Il est récompensé par l'obtention d'un témoignage de satisfaction à l'ordre de la Brigade. En août 1980, il est muté comme chef d'atelier au 23^e BIMA à Dakar. Après un séjour de 7 ans en Allemagne, il est affecté en 1989 à l'école de Châteauroux comme chef de cours armement petit calibre, puis comme adjudant d'unité. Ce breveté paramilitaire français, allemand et sénégalais, totalise plus de 1800 sauts. Il quitte le service actif le 27 novembre 1998 et se retire à Levroux (Indre). Il est porte-drapeau de l'UNP 36 de 2005 à 2011 et de la 1488^e section depuis 2012.

Médaille Militaire,
Croix du Combattant,
Médaille d'Outre-mer (agrafe Liban),
Médaille de bronze de la Défense nationale (agrafe FFA)
Médaille du Titre de reconnaissance de la Nation (OPEX),
Médaille de la F.I.N.U.L. (ONU) agrafe Liban,
Insigne des blessés militaires,
Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports.



55 MEUSE
UD 055
0092 - COMMERCY

Jean-Pierre BRUNET

Jean-Pierre Brunet est né le 26 janvier 1948 à Valenciennes (59).

Appelé sous les drapeaux le 4 juillet 1967, il rejoint le 21^e RIMA à Sissonne. Il est affecté à la musique du régiment en qualité de tambour. Il effectue un stage de radiotélégraphie à la compagnie légère des transmissions des Troupes de Marine (CLTTDM) à la base de Laon-Couvron. Il est libéré de ses obligations militaires le 31 octobre 1968. Il intègre l'école d'élève gendarme de Melun et rejoint par la suite l'escadron 1/21 de Gendarmerie mobile de Dole jusqu'en 1973, et le groupe commandement de la compagnie de Gendarmerie départementale de Rethel jusqu'en octobre 1980. Il est affecté à sa demande au groupement de Gendarmerie départementale de la Marne à Châlons-sur-Marne où il occupe les fonctions d'opérateur radiotélégraphiste jusqu'en 1986. Il effectue 2 séjours outre-mer (Saint-Claude en Guadeloupe de 1986 à 1989 et Fort-de-France en Martinique de 1989 à 1992). De retour en métropole il est affecté au groupement de Gendarmerie départementale de Lorraine à Metz jusqu'en 1996 puis au groupe commandement de la compagnie de Gendarmerie de Commercy, où il termine sa carrière le 25 janvier 2003. Il devient réserviste. Il est promu maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2005. Il quitte l'uniforme le 25 janvier 2009 après 40 années au sein de la Gendarmerie nationale. Il est porte-drapeau de la 92^e section de Commercy depuis 2005.

Médaille militaire (2002),
Médaille de la Défense nationale,
Médaille des services militaires volontaires.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

De la SNEMM
à tous les lecteurs de la revue



Le président,
Les membres du bureau,
Les membres du conseil d'administration,
vous souhaitent

une bonne et heureuse année